La LIBERTÉ

Vol. 86 n°1 • du 2 au 8 avril 1999 • SAINT-BONIFACE
88 ¢ + taxes

Ça bouge dans Chaboillé

La CDC Chaboillé tenait le 24 mars sa seconde assemblée générale annuelle, une occasion pour les résidants d'en apprendre plus sur les nombreux projets communautaires et économiques qui verront prochainement le jour dans la région.

■ Page 19.

Citation de la semaine

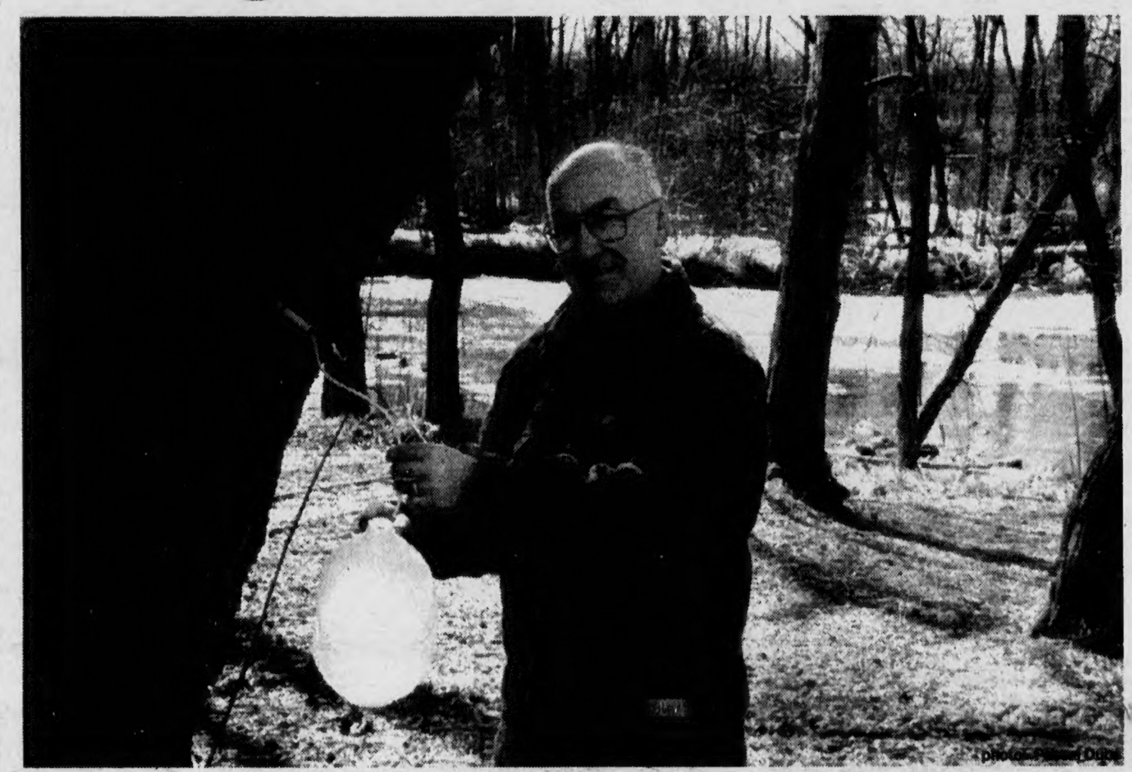
«On va s'entasser quatre par chambre (...) Je n'ai pas l'impression qu'on va là-bas pour dormir toute la journée.»

Le 24 avril, la présidente du Comité culturel de Lorette, Agathe Lacroix, aidée d'une armée de comédiens, éclairagistes et costumiers, débarqueront à Saint-Lazare pour présenter une de leurs fameuses soirées Bières et saynètes. ■ Page 13.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Un goût de printemps



Antoine Magne aime son sirop d'érable «Made in Manitoba». Avec son ami Ted Dupuis, il entaille chaque année une centaine d'érables de sa propriété de Saint-Malo. ■ Page 10.

À Labrie du Blizzard

Le concepteur visuel Réjean Labrie a empoché un Blizzard pour les décors du film *Twilight of the Ice Nymphs* de Guy Madden.

■ Page 16.

À la bonne heure!

N'oubliez pas, le 4 avril au petit matin, d'avancer vos horloges d'une heure. Vous perdrez soixante minutes de sommeil, mais arriverez à temps pour le service de Pâques ou le petit déjeuner chez tante Germaine.

Cinq ans au paradis

Des ruelles misérables d'Haïti aux plages paradisiaques des îles Maldives, Yolande LeGras met depuis huit ans ses talents d'enseignante au service des plus démunis de la planète.

■ Page 27.

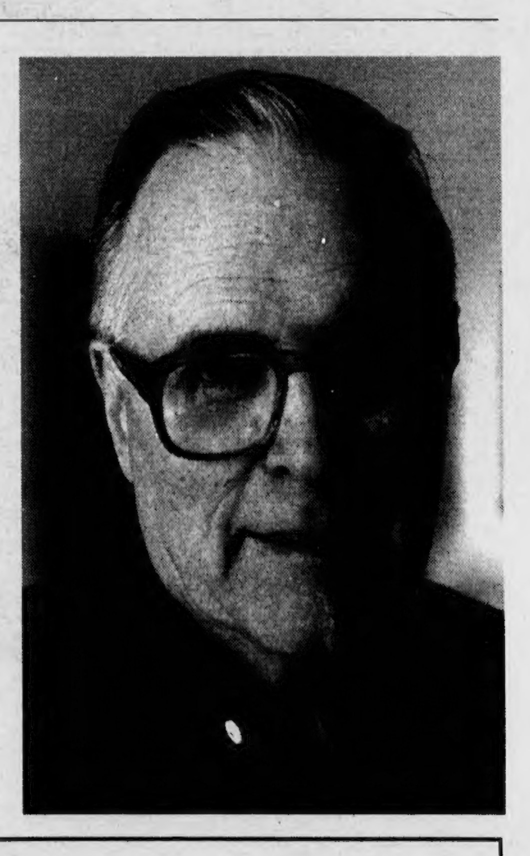
Le point sur le pont

Les 7, 8 et 10 avril, la Ville tient des consultations publiques sur l'avenir du pont Provencher, une occasion pour les résidants de Saint-Boniface de prendre connaissance des quatre options à l'étude.

■ Page 7.

Déposé le 29 mars, le rapport du juge Alfred Monnin sur les allégations de fraude lors des élections de 1995 exonore le premier ministré, mais condamne cinq de ses proches collaborateurs.

■ Page 3.



FRANCOPHONIE

Les 12 apôtres du français

Rafraîchir ses connaissances linguistiques tout en se familiarisant avec les ressources et les services offerts dans la communauté franco-manitobaine, voilà ce qu'ont eu l'occasion de faire 12 fonctionnaires fédéraux qui ont participé à une session intensive de formation linguistique offerte par le Collège universitaire de Saint-Boniface et la Commission de la fonction publique fédérale.

Les participants, issus de divers ministères fédéraux du Manitoba et de la Saskatchewan, ont été hébergés à la résidence des Oblates. Au cours de la semaine, ils ont eu l'occasion de rencontrer des employés du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, du Cercle Molière, de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, de la Société franco-manitobaine, du Festival du Voyageur et du Club La Vérendrye. Les participants se sont aussi rendus à Saint-Pierre-Jolys.

«Résidante dans St. James, je n'étais jamais venu à Saint-Boniface, indique une participante, Judy Toews et ce séjour m'a permis de démystifier le quartier français. Maintenant que je connais le cercle Molière, jaurai plus tendance à venir y voir des pièces.» Claudette Novak sort aussi très enrichie de cette expérience: «Je ne savais pas que tant de choses se passaient à Saint-Pierre-Jolys. J'y ai rencontré des gens très engagés et travailleurs. Ça a changé ma perception des Franco-Manitobains. Je les vois maintenant comme des gens fiers de leur culture.» L'expérience, fait remarquer un autre participant, John Pittman, aura permis de resserrer les liens entre les deux communautés. «Nous avons ouvert les lignes de communication et j'ai une meilleure compréhension des Franco-Manitobains, indique-t-il. Mais si nous voulons améliorer notre français, c'est important que les francophones nous encourage à le parler plutôt que de passer à l'anglais quand ils voient que nous bafouillons.» Une seconde session intensive de formation linguistique est prévue en juin.

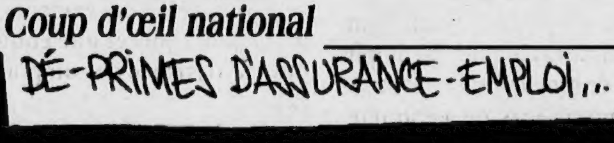
A. C.



photo: Anie Cloutier

Douze fonctionnaires fédéraux ont participé à la fin du mois de mars dernière à une session intensive de formation linguistique offerte par le Collège universitaire de Saint-Boniface et la Commission de la fonction publique fédérale.

Coup d'œil national





La LIBERTÉ

journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER, Marc-Éric BOUCHARD, Pascal DUBÉ** et **Daniel BAHUAUD** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Envoi de Poste-publications-Enregistrement N° 07996.

ISSN 0845-0455



OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

ENQUÊTE MONNIN

Un dégoût pour la fraude

Le juge Alfred Monnin a déposé le 29 mars son rapport sur les allégations de fraude électorale. Conclusions: Sokoly, Aitken et Barret coupables. Filmon innocent.

Daniel BAHUAUD

«Dans ma longue carrière de juge, je n'ai javais vu un si grand nombre de menteurs dans une enquête.» C'est ainsi que le juge Alfred Monnin a exprimé, dans son rapport déposé le 29 mars, son dégoût pour les principaux témoins de l'enquête menée cet hiver sur les allégations de fraude électorale lors de la campagne en 1995. Le juge se dit estomaqué par la conduite d'un bon nombre de conservateurs, mais il n'accuse pas pour autant le premier ministre Gary Filmon ou le parti conservateur.

Le rapport de l'enquête a conclu que les allégations de fraude étaient bien fondées. Le juge Monnin estime que l'ancien chef du bureau de Gary Filmon, Taras Sokolyk, le directeur de la campagne électorale pour la région de l'Entre-les-lacs Allan Aitken et le responsable des prélèvements de fonds pour le parti conservateur Cubby Barret ont enfreint la loi électorale en encourageant l'autochtone Darryl Sutherland à se présenter comme candidat indépendant, dans le but de diviser le vote dans sa circonscription et d'assurer la victoire des conservateurs.

Le juge Monnin estime aussi que Darryl Sutherland a enfreint la loi électorale lorsqu'il a accepté un pot de vin et l'accès à une voiture en échange de sa candidature. Il a également enfreint à la loi lorsque lui et son gérant de campagne Kevin Wilson ont soumis un faux rapport des dépenses encourues.

Le juge Monnin soutient que Taras Sokolyk, l'ancien directeur-trésorier de Gary Filmon, Julian Benson et le comptable conservateur Gordon McFarlane ont ensuite cherché à cacher la fraude électorale commise, mais note que la période limite de deux ans dans laquelle la couronne aurait pu intenter des poursuites contres ces infractions s'étant écoulée, il ne reste plus rien à faire.

Le juge Monnin a cependant exhonoré le premier ministre Gary Filmon et le parti conservateur de tout blâme dans l'affaire. Il conclut que le scandale a été instigué par des individus, et non le parti, et ce malgré le fait que les accusés étaient des haut-placés du parti. «J'estime que le témoignage du premier ministre Gary Filmon est crédible, a-t-il indiqué dans son rapport. Pour ce qui est de la dissimulation des faits, il s'agit du travail de trois individus.»

Le juge Monnin, en exculpant Gary Filmon et les conservateurs, ne peut s'empêcher d'exprimer sa frustration devant certains témoignages et son mépris pour le mensonge. «Bien des individus ont menti et ont ensuite avoué leurs mensonges, écrit-il dans son rapport. Je ne peux pas m'empêcher de croire que je n'ai pas obtenu tous les faits concernant cette affaire. Je ne suis pas certain que leurs versions "corrigées" soient complètement vraies. C'est décourageant de se rendre compte que pour certains, un serment ne vaut pas grand chose»

Chez les partis d'opposition, les propos du juge Monnin ne sont pas passés inaperçus. Pour le député néo-démocrate Dave Chomiak, le rapport justifie les craintes exprimées l'an dernier par l'opposition. «C'est un des jours les plus tristes dans l'histoire du Manitoba, a-t-il dit. Nous ne sommes pas encore certains d'avoir tous les faits. Lorsque des hauts-placés du parti conservateur et des proches du premier ministre agissent ainsi, que devons nous penser du gouvernement et de la culture politique des conservateurs?» Dave Chomiak a aussi signalé que les néo-démocrates discuteront de la possibilité d'intenter une poursuite légale contre le gouvernement.

Le chef du parti libéral, John Gerrard, se dit inquiet des implications de certains propos émis par les témoins lors de l'enquête. «Lorsque Gordon McFarlane a indiqué qu'il ne savait plus à qui se fier au sein du son parti, cela m'a bouleversé, a-t-il expliqué. Il craignait son propre monde.» Les libéraux ont aussi indiqué que s'ils étaient élus, ils adopteraient toutes les recommandations du rapport Monnin (voir encadré). Ils ont également promis de fixer à 100 jours par année le nombre minimum de jours où la chambre devra être ouverte.

Pour sa part, le premier ministre Gary Filmon a approuvé le bien fondé du rapport. Il a indiqué que son gouvernement acceptait les sept recommandations émises et que les inculpés, notamment Arni Thorsteinson et Bob Kozminski qui ont donné des sommes considérables aux candidats autochtones, n'auraient plus un rôle à jouer au sein du parti.

Aux accusation portées contre lui, Gary Filmon répond qu'il est innocent. «Je ne savais pas du tout ce qui s'était passé, a-t-il dit. La situation n'était pas évidente; il a fallu quatre ans et une enquête judiciaire armée de comptables experts pour comprendre les transacations qui ont eu lieu. On ne s'étonnera donc pas que je n'en savais rien.»

Gary Filmon refuse donc toute responsabilité dans cette affaire et entend garder son poste. «Je suis le chef de mon parti, dit-il. J'ai demandé qu'il y ait une enqête judiciaire et j'ai puni ceux qui ont participé au scandale. En plus, j'adopte les recommandations du rapport Monnin. Les Manitobains auront l'occasion de juger de mes décisions lors des prochaines élections qui auront lieu plus tard cette année.»



photo: Daniel Bahuaud

Gary Filmon:«Monsieur Monnin a 40 ans d'expérience juridique. Il se dit satisfait et je me fie à, son jugement.»

Les recommandations du rapport Monnin

- Dans son rapport, le juge Alfred Monnin émet sept recommandations:
- L'élimination dans la loi électorale de la période limite de deux ans à l'intérieur de laquelle la couronne peut intenter des poursuites contre toute infraction.
- Que l'assemblée législative réponde plus rapidement aux propositions d'amendement des statuts effectuées par le directeur général des élections.
- L'établissement dans tous les partis politiques d'un code d'éthique.
- La révision des procédures d'Élections Manitoba en ce qui a trait à l'enregistrement des dépenses afin d'assurer une plus grande précision des dossiers financiers des candidats et des partis.
- L'amélioration de la vérification des finances des partis.
- Que le directeur général des élections obtienne la permission de vérifier les transactions financières des partis.
- Le prolongement à cinq ans de la période pendant laquelle les candidats et les partis devraient garder leurs documents financiers.

POLITIQUE

Retour au travail des députés

Pascal DUBÉ

Le premier ministre du Manitoba, Gary Filmon, a annoncé la semaine dernière la reprise des travaux de l'Assemblée législative le 6 avril, après plus de neuf mois de relâche. La cinquième session de la 36e Assemblée législative du Manitoba débutera par la lecture du Discours du Trône et la présentation du budget. Les partis d'opposition se préparent avec impatience pour cette session pré-électorale.

Le premier ministre a annoncé par voie de communiqué son intention de présenter un projet de loi sur la modification des frontières des circonscriptions électorales. Les autres principaux dossier à l'ordre du jour du gouvernement sont la modernisation des soins de santé, le renouveau du système d'éducation et la création d'emplois. Le rapport du juge à la retraite Alfred Monnin devrait également revenir sur le tapis au cours des périodes de questions de l'Assemblée législative.

«Sans aucun doute nous allons questionner le premier ministre sur ce qu'il savait des complots de fraude électorale, mentionne le député néo-démocrate et critique en matière de santé, Dave Chomiak. En déposant son rapport, le juge Monnin a déclaré qu'il n'avait jamais entendu autant de menteurs de toute sa carrière et nous avons l'intention de découvrir la vérité. Nous voulons savoir si le premier ministre a eu un rôle à jouer dans ces événements.

«Nous allons aussi questionner le gouvernement sur sa piètre performance en matière de santé, ajoute-t-il. Nous allons demander pourquoi le gouvernement dépense actuellement plus d'un demi million $ pour faire la promotion des soins de santé. Pourquoi les conservateurs n'utilisent-ils pas cet argent pour engager de nouvelles infirmières? Nous voulons aussi savoir quand le gouvernement a-t-il l'intention de régler les problèmes de files d'attentes et des lits dans les corridors.»

«Nous avons l'intention de poser des questions quant à l'avenir du programme de cardiologie à l'Hôpital général Saint-Boniface, renchéri le chef du parti libéral du Manitoba, Jon Gerrard. Nous sommes aussi très inquiets du possible déclenchement d'une grève des infirmières. Le gouvernement devra être tenu responsable pour ses décisions en matière de la gestion du secteur de la santé.

«Nous allons aussi poser des questions à propos du système d'éducation et le développement économique, ajoute Jon Gerrard. Le Manitoba est-il prêt pour le prochain millénaire? Le gouvernement a-t-il un plan à long terme pour le développement de la province? Il ne faut pas seulement voir à court terme avec les Jeux panam, mais il faut voir plus loin.»

Il s'agit donc d'un programme chargé pour un gouvernement qui prépare une élection. Mais les pressions des partis d'opposition, le dépôt du rapport Monnin et les sondages défavorables pour le parti conservateur pourraient pousser le premier ministre a retarder le déclenchement des élections à l'automne.

«Il est évident que le prochain budget en sera un de bonnes nouvelles, déclare le politicologue Raymond Hébert. Il ne faudrait pas se surprendre que le gouvernement annonce une réduction d'impôts. Même si elle n'est pas grande, cette réduction d'impôt risque d'être bien perçue par la population, ce qui pourrait aider les conservateurs à remonter dans les intentions de votes des Manitobains.

«Pour ce qui en est du dépôt du rapport Monnin, je crois que le plus gros du dommage est déjà fait, affirme Raymond Hébert. Les acteurs principaux ont quitté le parti et le rapport blanchit le premier ministre. Mais comme les sondages ne sont pas favorables pour les conservateurs, particulièrement dans les circonscriptions électorales urbaines, il ne faudrait pas se surprendre que le premier ministre attende encore un peu avant de déclencher les élections.»

La répartition actuelle des 57 sièges à l'Assemblée législative est de: 31 députés pour le parti progressiste-conservateur, 23 pour le parti néo-démocrate et deux députés pour les libéraux. Un siège est vacant, celui de la circonscription de Saint-Boniface suite au décès du député Neil Gaudry.

Offre d'emploi

à la recherche

d'un(e) infographiste

La Coopérative des publications fransaskoises est à la recherche d'une personne pour occuper le poste d'infographiste. Vous êtes une personne fiable, soucieuse de la qualité de votre travail et vous savez bien gérer votre temps. Vos valeurs reflètent votre engagement envers le travail en équipe et le développement de l'entreprise. Vous aimez les défis et vous avez la capacité de travailler de façon autonome.

Description du poste:
- montage des annonces publicitaires selon les exigences des clients et du directeur,
- montage du journal en collaboration avec le rédacteur en chef,
- archivage des annonces et du matériel graphique en filière et sur disquette,
- coordination et réalisation de contrats commerciaux d'infographie,
- montage et design graphique pour les besoins internes de l'entreprise,

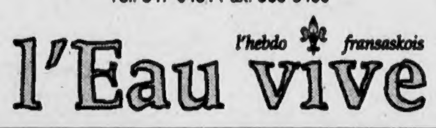
Qualités recherchées:
- maîtrise de l'environnement informatique MacIntosh,
- maîtrise des logiciels de mise en page et de graphisme y compris Pagemaker, Adobe Illustrator, Photoshop, Quark Xpress,
- diplôme et (ou) expérience en infographie et en montage d'un journal
- très bonne connaissance du français et de l'anglais,
- une personne fiable, soucieuse de la qualité de son travail, qui aime les défis, et qui travail bien en équipe,
- disponibilité à travailler selon un horaire flexible,

Lieu de travail: Regina (SK)

Salaire: à négocier selon l'échelle salariale

Entrée en fonction: le plutôt possible

Faites parvenir votre curriculum vitae, ou communiquez par téléphone, au plus tard le 12 avril à 17h00 au:
Directeur général
L'Eau vive, l'hebdomadaire fransaskois
2604, rue Central
Regina (SK) S4N 2N9
Tél: 347-0481 Fax: 565-3450



AVIS D'INTENTION D'EXPROPRIER
DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE n° 49

DESTINATAIRE : QUALICO DEVELOPMENTS (WINNIPEG) LTD.
30, rue Speers
Winnipeg (Manitoba) R2J 1L9

ROYAL BANK OF CANADA
220, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3C 0A5

VILLE DE WINNIPEG
510, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B9

THE REGISTRAR OF THE COURT OF QUEEN'S BENCH
1er plancher, 408, avenue York
Winnipeg (Manitoba) R3C 0P3
À la compétence de R.L. GIASSON

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE N° 49
Case postale 204, 485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

PRENEZ AVIS que la Division scolaire franco-manitobaine n° 49 a l'intention d'exproprier le bien-fonds qui suit :

Cette portion du Certificat de titre foncier n° 1080977 décrit légalement tel que suit :

Lot 8, Block 10, Plan 21526 WLTO
RL 137/142 Paroisse de Saint-Norbert

aux fins d'un emplacement scolaire en vertu des articles 61, 62 et 65 de la *Loi sur les écoles publiques* et du règlement de la Division scolaire franco-manitobaine n° 49.

Le bien-fonds ci-haut décrit sera exproprié libre et quitte de toute charge, sauf pour la charge caveat n° 1095641.

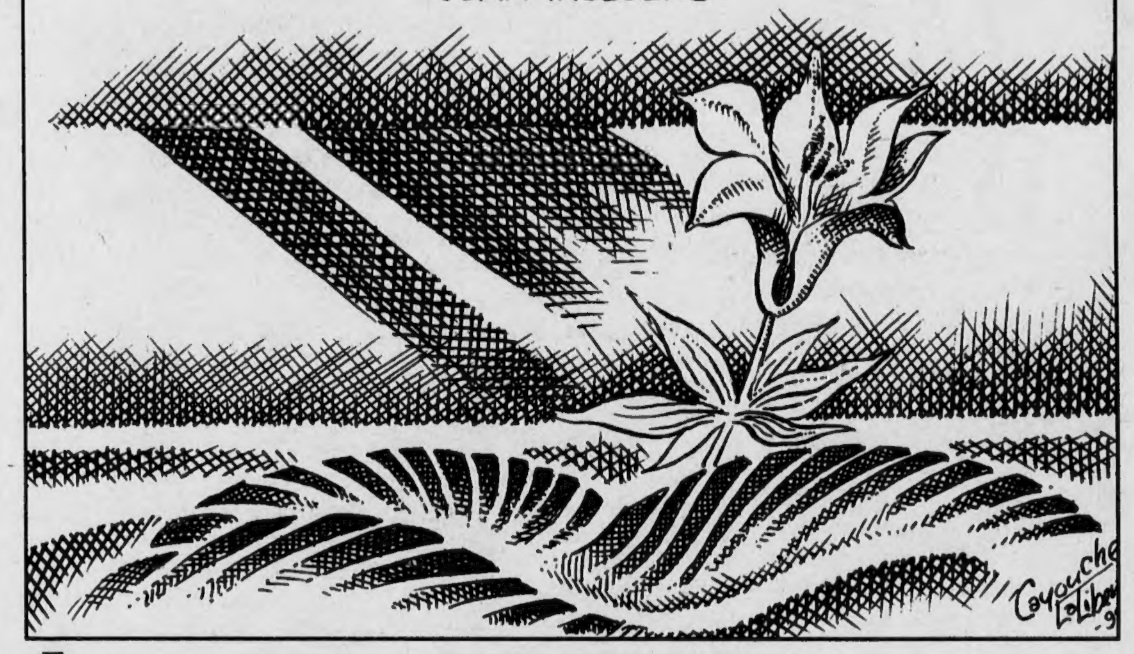
Une demande de la Commission scolaire de la Division scolaire franco-manitobaine n° 49 (l'autorité requise selon la *Loi sur l'expropriation*) pour une ordonnance confirmant cette expropriation a été faite.

Toute personne ayant un intérêt dans ce bien-fonds qui s'objecte à l'expropriation annoncée peut, en dedans de trente (30) jours de la date de signification sur lui de cet avis, ou de la date de sa publication, laquelle est la plus tard, signifier sur le procureur-général de la province du Manitoba et la secrétaire-trésorier de la Division scolaire franco-manitobaine n° 49 un avis de son objection et les motifs sur lesquels elle est basée, et la nature de son intérêt dans le bien-fonds à être exproprié.

Le bureau de la Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est situé au 485, chemin Dawson, Lorette (Manitoba) R0A 0Y0.

FAIT ce 24e jour de mars 1999 au village de Lorette, au Manitoba.





À VOUS la parole

Félicitations!

Madame la rédactrice,

Après le très beau concert présenté au Centre culturel le dimanche soir 21 mars, nous nous devons, je crois, de féliciter chaleureusement la chorale des Intrépides pour un spectacle très réussi.

Avec d'autres, sûrement, j'aimerais dire: «Bravo Intrépides! Vous portez bien notre nom!»

Intrépides, oui pour avoir donné généreusement ces heures de préparation et de répétitions afin de nous offrir ce moment d'agrément. Dévouement pas toujours apprécié à sa juste valeur, peut-être.

Par la qualité du chant et la variété du programme, par le décor et les costumes, ce fut un régal pour les yeux et les oreilles.

«Félicitations mesdames! Vous étiez «toutes belles» dans vos nouvelles toilettes couleur de printemps!»

Deux heures, vite passées durant lesquelles la chorale a su nous inspirer et nous émouvoir. Soit par le beau chant méditatif, «La veillée de madame Butterfly», ou par le très émouvant «Près du Fleuve étranger», cette plainte du peuple Juif en exil. Pour nous avoir fait prier un peu aussi, en écoutant les paroles de saint Paul: «Si je n'ai pas l'amour».

Bref, il y en a eut pour tous les goûts: sérieux, léger, familier, amusant aussi…

Il reste cependant que le reportage de cet événement paru dans *La Liberté* du 26 mars fut plutôt décevant: Un paragraphe? Une seule photo, sombre?

Ceci, toutefois peut être à cause de raisons incontrolables. Nous aurions sûrement apprécié un rapport plus «étoffé» pour commémorer ce 85e anniversaire de la fondaton de notre journal, ne fut-ce que pour la postérité.

Un franche accolade donc et un souhait de longue vie aux Intrépides!

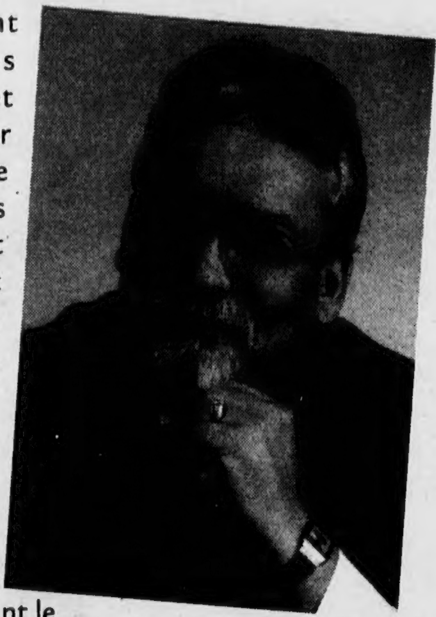
Sincèrement,

Marie Gautron,
Saint-Boniface
Le 29 mars 1999

Écrivez-nous!

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

REMERCIEMENTS



Même les mots ne peuvent exprimer ce que nous ressentons. Roger, René et Nicole se joignent à moi pour remercier tout le monde de leur gentillesse et de leur marque d'affection suite au décès subit de mon cher Neil. Il nous est impossible de répondre individuellement à tous et à chacun. Les fleurs, les cartes de vœux, les appels téléphoniques, les plats cuisinés apportés à notre maison, la centaine de messes offertes à sa mémoire, les nombreux dons faits au Centre Taché et à la Fondation rêves d'enfants, tout, absolument tout, nous touche profondément. Nous recevons encore présentement des cartes exprimant le chagrin causé par le départ de mon bien-aimé. Soyez assurés que votre geste nous réconforte et nous aide à surmonter la grande peine qui nous afflige.

Et de plus, je tiens également à remercier les électeurs de Saint-Boniface qui ont mis leur confiance en Neil en l'élisant sans interruption depuis le 26 avril 1988. Pour mon époux, être député de Saint-Boniface était non seulement un honneur, mais c'était surtout un privilège de pouvoir tendre la main et venir en aide à ceux et celles dans le besoin. Comme vous le savez, vous qui l'avez bien connu, il était heureux de faire plaisir et de rendre service.

Remerciements sincères aussi aux nombreux bénévoles qui ont donné fidèlement tant d'heures innombrables, année après année, pour ses campagnes électorales, ses tournois de golf annuels et les différentes activités que Neil aimait avoir dans la communauté. Je tiens à souligner le rôle important de l'Association libérale provinciale de Saint-Boniface dont l'appui continuel envers Neil n'a jamais manqué. Je remercie particulièrement les membres du comité exécutif qui, dans les moments agréables comme difficiles, étaient toujours présents pour Neil.

C'est enfin avec gratitude que les enfants et moi remercions Son Excellence Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface, ainsi que Mgr Albert Fréchette, P.H., V.G., curé de la Paroisse-Cathédrale, pour les belles funérailles chaleureuses et priantes à la cathédrale. Nous remercions également les nombreux prêtres concélébrants, les porteurs honoraires, les porteurs, les lecteurs, la chorale, l'Ordre des Voyageurs, les huissiers, les Chevaliers de Colomb, Pat Joyal, Lucien Loiselle, M. et Mme Jean-Pierre Pichon, le personnel de la salle d'urgence de l'Hôpital Général de Saint-Boniface et le Salon Desjardins. Nous tenons à remercier aussi le Père Roland Tessier, O.M.I., curé de la paroisse de Saint-Laurent, et le grand ami de Neil l'abbé Léo Couture pour le service émouvant et pieux à Saint-Laurent. Merci aussi à Ron Chartrand, Eileen et Allan Gaudry, Jeannette Gaudry, Émile Lavallée, et aux personnes qui ont préparé la réception à la salle communautaire.

Il ne pourrait y avoir de remerciements complets sans mentionner les membres des familles Gaudry et Rainville. Neil avait un sens profond des valeurs familiales qu'il chérissait à un point qu'elles devenaient contagieuses pour ceux et celles qui le côtoyaient. La solidité de ces liens familiaux nous aident à traverser le dur passage de la séparation. Merci à vous tous "la famille" d'être là pour nous quatre. Si nous avons oublié de remercier quelqu'un, c'est par émotion et non par insouciance. Merci "les amis" de nous le pardonner.

Avec Roger, René et Nicole,

Léona Gaudry

Léona Gaudry.

WINNIPEG

Pour un meilleur service

C'est officiel! Le cabinet du maire de Winnipeg annonce la création du groupe de travail pour améliorer les services en français.

Daniel BAHUAUD

Le maire de Winnipeg Glen Murray a annoncé le 25 mars la création d'un groupe de travail chargé d'améliorer les services en français à Winnipeg. Le groupe de travail sera présidé par le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal, et composé d'employés municipaux et de représentants de la Société franco-manitobaine.

«Les citoyens de Saint-Boniface devraient recevoir des services en français à la piscine ou à la bibliothèque de leur quartier, explique Glen Murray. J'aimerais aussi voir s'établir à l'hôtel de ville de Saint-Boniface un centre d'accès pour les services en français au niveau municipal et provincial. On pourrait, par exemple, se procurer ses permis et licences, tant du gouvernement provincial que de la Ville. J'espère voir ce genre de centre complètement fonctionnel d'ici l'an prochain.»

Le groupe de travail aura pour mandat d'examiner si la Ville répond adéquatement à la partie trois de la Loi sur la ville de Winnipeg, et de consulter les syndicats, associations professionnelles et la communauté francophone. «Nous n'avons jamais approché le syndicat des employés municipaux, souligne Daniel Vandal. Je crois qu'il est très important de le faire puisque malgré nos gains des dernières années, les services en français



Archives La Liberté

Daniel Vandal sera président du groupe de travail.

sont souvent implantés de façon éparse. Avec leur coopération, nous pourrons avancer de plusieurs pas.»

Le groupe de travail devra également conseiller le Comité exécutif de la Ville et faire des recommandations quant au nouveau plan de cinq ans sur les services bilingues. «Nous voulons procéder aussi tôt que possible, explique Daniel Vandal. Nous espérons terminer nos enquêtes et passer aux recommandations en quelques mois.»

PRÉVISIONS 1999

La Souris à surveiller

La rivière Souris pourrait bien déborder de son lit ce printemps, laisse présager le Centre de prévision des régimes fluviaux dans son rapport du 26 mars sur les possibilités d'inondations de 1999.

Selon le centre de prévision, les risques d'inondations sont les plus importants entre la frontière américaine et le village de Souris. Les niveaux maximums devraient atteindre ceux de 1995 et 1996, et ce, même avec des conditions météorologiques favorables. Des conditions défavorables comme une fonte rapide ou des pluies abondantes pourraient hausser les niveaux à ceux de 1976.

La rivière Assiniboine pourrait aussi inonder certaines terres agricoles entre Saint-Lazare et Brandon. Le Centre est cependant plus optimiste en ce qui a trait à la rivière Rouge, mais s'attend tout de même à une inondation des terres agricoles basses situées entre Emerson et Morris.

A. C.

Pourquoi des ayants droit préfèrent-ils l'immersion?

Une récente étude du Commissariat aux langues officielles aide les tenants de la gestion scolaire à solliciter du financement pour contrer les craintes des parents.

Anie CLOUTIER

Quels sont les facteurs qui incitent les ayants droit à choisir l'école française, d'immersion ou anglaise pour leurs enfants? Cette question, les tenants de l'école française en milieu minoritaire se la posent depuis les débuts de la gestion scolaire. Mais jusqu'à récemment, ils ne pouvaient s'appuyer sur aucune étude pour développer une stratégie de recrutement.

Une étude du Commissariat aux langues officielles rendue publique le 2 mars vient mettre de l'eau au moulin. Intitulée *Motivations en ce qui a trait aux choix scolaires chez les parents ayants droit hors Québec*, l'étude révèle les attentes et les préoccupations de 81 parents «ayants droit» rencontrés lors de discussions de groupe à Vancouver, Calgary, Sudbury et Halifax. L'étude ne fait pas état de statistiques ou de pourcentages, mais résume plutôt les commentaires des parents. Elle permet, entre autres, de connaître les motivations culturelles, démographiques et économiques qui poussent les ayants droit à inscrire leurs enfants dans une école française, anglaise ou d'immersion.

Les personnes qui s'identifient étroitement à la communauté et à la culture française ont plus tendance à inscrire leurs enfants dans une école française, souligne l'étude. Le souci de la préservation de l'héritage culturel de l'enfant, le niveau d'instruction des parents, la valorisation de la langue et l'assurance que l'anglais sera acquis de toute façon, sont aussi des facteurs qui jouent en faveur de l'école française.

L'étude met aussi en lumière les différents préjugés qui poussent les ayants droit à choisir l'école anglaise ou d'immersion pour leurs enfants. L'école française n'offre pas autant d'activités sportives et parascolaires que l'école anglaise ou d'immersion, croient-ils. Elle limite l'engagement du parent anglophone dans l'éducation de ses enfants; elle est souvent située loin de la maison; et les enfants inscrits à l'école française ne maîtriseront pas assez l'anglais pour poursuivre leurs études universitaires.

Les peurs des parents

Ces préjugés ne sont pas limités aux résidants de Vancouver, Calgary, Sudbury et Halifax. En effet, signale la présidente de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), Yolande Dupuis, au Manitoba aussi, des ayants droit ont trop souvent l'impression que l'immersion mène mieux que l'école française à la maîtrise des deux langues officielles. «Ils craignent que leur jeune ne pourra pas poursuivre ses études universitaires en anglais, qu'il aura du mal à faire la transition du français à l'anglais, spécialement en ce qui a trait au vocabulaire scientifique», explique-t-elle.

Une autre perception répandue, poursuit Yolande Dupuis est que l'école française est une école privée et confessionnelle. L'école de Saint-Georges, justement confrontée à cette situation, veut lancer une campagne d'information et de recrutement auprès des ayants droit de sa région. La DSFM travaille présentement à la mise sur pied d'une trousse de recrutement inspirée de celle conçue par le comité scolaire de l'école de Saint-Léon. Elle donne son appui moral aux campagnes d'information et projets de recrutement initiés par les comités scolaires. Mais pour l'instant, les parents font cavaliers seuls.

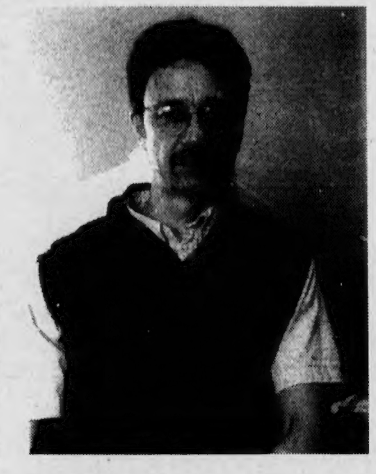
Renverser les perceptions négatives

L'étude, admet le directeur des politiques au Commissariat, Gérard Finn, ne révèle pas de grandes surprises. «Nous voulions simplement contribuer de manière constructive au débat entourant le choix d'école, indique-t-il. Maintenant, c'est aux groupes locaux d'utiliser les résultats de l'étude pour inciter les parents à inscrire leurs enfants dans les écoles françaises.»

Les organismes locaux n'ont pas attendu les résultats de l'étude pour tenter de renverser les perceptions négatives à l'égard de l'école française. La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), par exemple, a lancé l'an dernier *Pourparlers aujourd'hui pour parler demain*, un programme offert aux élèves du secondaire qui les invite à se poser des questions sur l'éducation de leurs enfants.

Un outil pour revendiquer

«On constatait déjà la pénurie d'informations sur les écoles françaises, signale la présidente de la FPCP, Diane Dornez-Laxdal. Ce qui fait que beaucoup de choix d'écoles sont basés sur des perceptions plutôt que sur des faits. Malheureusement, on manque souvent de ressources pour faire les choses qu'on devrait faire. Cette étude apporte une crédibilité au mouvement de parents et peut, éventuellement, nous aider à revendiquer du financement.»



Jean-Pierre Dubé.



Archives La Liberté

Diane Dornez-Laxdal.

«L'étude du Commissariat, souligne le directeur par intérim de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), Jean-Pierre Dubé, attire l'attention sur un défi particulier: arriver à contrer les perceptions négatives des couples exogames (mixte) à l'endroit des écoles françaises. Il y a des décisions fondamentales qui se font dans les foyers. Nous devons informer les parents si nous voulons assurer une clientèle future à nos 700 écoles françaises en milieu minoritaire.»

Comme Diane Dornez-Laxdal, Jean-Pierre Dubé croit que l'étude peut aider des organismes comme la CNPF à revendiquer de l'aide gouvernementale. Ces sommes permettraient, entre autres, de lancer une campagne nationale d'information sur les écoles françaises en milieu minoritaire. «Présentement, il se fait déjà des choses au niveau du comité de parents, indique-t-il. Là, on voudrait travailler au niveau provincial en offrant, par exemple, des sessions de formation pour les membres des comités scolaires. Éventuellement, on s'organiserait au niveau national avec une campagne d'information dans les médias, par exemple. C'est d'ailleurs un des aspects du Projet éducatif pancanadien.»

TÉMOIGNAGES

Le choix des parents

Choisir une école pour son enfant. Le choix n'est pas simple, surtout quand il s'agit d'enfants issus de couples exogames (mixtes). C'est le cas de Christiane Rabi et de Thérèse (Létienne) Samborski qui ont respectivement opté pour l'école française et d'immersion.

Choisir l'école française

«Ça n'a vraiment pas été évident, raconte Christiane Rabi, mère de deux enfants de six et sept ans. J'avais inscrit mes enfants au Jardin trois ans et au Jardin quatre ans (une prématernelle située dans l'école Précieux-Sang). Je ne voyais pas ça comme un choix futur d'école, mais plutôt comme une façon de les socialiser, de leur faire faire des activités. Et puis, c'était proche de la maison et donc facile d'accès. Mais quand est venu le temps de les inscrire à la maternelle, je me suis posé beaucoup de questions. J'ai discuté avec beaucoup d'autres parents avant de prendre ma décision. Je voulais que mes enfants soient bilingues. Le français, c'est important pour moi. Mais mon mari est anglophone et on parle les deux langues à la maison. Est-ce que mes enfants viennent vraiment d'une famille francophone? Ce qui m'a convaincue de les envoyer à l'école française plutôt qu'en immersion, c'est quand on m'a dit: «Si tu veux qu'ils parlent français et anglais, il faut les éduquer en français.» J'ai aussi réalisé que mon mari n'avait pas besoin de connaître le français pour encourager les enfants à faire leurs devoirs. Ce dont ils ont besoin, ce n'est pas quelqu'un qui fait le travail à leur place, mais quelqu'un qui leur donne son appui.»

Choisir l'immersion

«On parlait plutôt anglais à la maison, se souvient Thérèse Samborski. Alors quand est venu le temps d'inscrire mes enfants à l'école, je ne pensais pas qu'ils étaient assez forts en français pour aller à l'école française. Par contre, en immersion, ils étaient en avance sur les autres élèves. Et puis, mon mari voulait que les enfants soient bilingues. Là, 15 ans plus tard, on se demande si on a fait un bon choix. Il faut dire que quand j'ai pris cette décision, il n'y avait pas la DSFM. Les enfants sont bilingues, c'est sûr, mais leur français n'est pas celui d'un petit francophone. Par contre, ils sont capables de fonctionner en français. Ma fille aînée a passé dix mois à Paris et à son retour, elle parlait comme une parisienne! Mon autre fille étudie en éducation. Elle pense devenir professeure en immersion et enseigne le patinage artistique en français. Finalement, je crois avoir fait le bon choix.»

Pont Provencher

Les premières esquisses

L'avenir du pont Provencher commence à se dessiner. Quatre propositions seront présentées à la population les 7, 8 et 10 avril lors de journées portes ouvertes. Une chance unique de donner votre opinion.

Pascal DUBÉ

Le Comité consultatif du projet du pont Provencher présentera à la population quatre plans d'aménagement en ce qui concerne l'avenir du pont les 7, 8 et 10 avril. (1) Par le biais de consultations publiques, le comité consultatif veut recueillir des commentaires qui les aideront à recommander au conseil municipal la solution la plus viable pour la Ville et les résidants du quartier.

Trois des quatre options proposent la construction d'un nouveau pont alors que l'autre solution serait de réparer le pont existant. Chaque plan présentera les principales caractéristiques esthétique du projet, la gestion de la circulation et la sécurité des utilisateurs ainsi que les coûts estimés et la durée de vie du pont.

La réhabilitation du pont

«Cette option est la moins coûteuse des quatre avec un coût approximatif de 40 millions $, mentionne le porte-parole de la Ville pour le projet, Randy Eros. Ça permet aussi de garder la structure existante du pont qui a une grande valeur historique pour les gens de Saint-Boniface. Mais ce sont là pratiquement les seuls avantages de cette option.

«Ce projet ne satisfait pas aux normes de sécurité actuelle de construction des ponts, précise-t-il. Le pont n'est pas assez grand pour permettre de mettre une barrière entre les deux voies de circulation. On devrait envisager l'instauration d'un programme de maintenance majeur entre 25 et 30 ans seulement après les travaux effectués. On reste quand même avec un pont qui a plus de 80 ans.»

Un nouveau pont conventionnel

Prévu pour accueillir huit kiosques, le pont refléterait le style des ponts plus anciens en utilisant des matériaux contemporains. Ce pont est évalué à 55 millions $.

«On aurait sensiblement le même pont qu'aujourd'hui, mais avec des structures modernes qui répondraient aux normes de sécurité, insiste Randy Eros. C'est un pont qui ne coûte pas trop cher et qui est à la fois très pratique et pour les automobilistes et pour les piétons. Le Comité des bâtiments historiques souligne que les artéfacts du pont actuel, soit le kiosque de l'opérateur, les arches et les engrenages qui indiquent sa fonction antérieure de pont-levis peuvent être intégrés au nouveau pont. C'est un pont qui n'a pas vraiment d'inconvénient», conclut-il.

Un pont d'inspiration classique

Construit au coût de 68 millions $, il reflète le style de ponts que l'on retrouve à Paris. Les deux gros piliers seraient apparentés à la maçonnerie en pierre de certains immeubles de Saint-Boniface, tels que la Cathédrale et l'ancien hôtel de ville.

«C'est une idée très moderne, mentionne Randy Eros, très artistique. Comme les deux autres nouveaux ponts proposés, il est très fonctionnel pour les piétons et les automobilistes. Il a de plus l'avantage d'avoir moins de piliers dans la rivière, ce qui limiterait les risques d'embâcles au moment des inondations. Des escales circulaires intégrés aux piliers offrent même un accès à la rivière.

«Mais c'est aussi le pont le plus cher des quatre options, souligne-t-il. S'il est très différent des autres idées au point de vue de sa structure, on ne prévoit pas de problème à sa construction ni à son entretien.»

La construction de deux ponts

Le pont pour la circulation automobile aurait quatre voies comme les autres ponts, mais seulement un trottoir. Un deuxième pont pour les piétons relierait La Fourche à la Cathédrale de Saint-Boniface. Coût du projet: 63 millions $.

«C'est une option qui est intéressante du point de vue de la circulation piétonnière, soutient Randy Eros. Je travaille aussi pour le département des Loisirs de la Ville et l'activité la plus pratiquée par les winnipegois est la marche. Ce pont s'intégrerait très bien dans les plans de sentiers pédestre de la Ville, amenant les gens de la Fourche à Saint-Boniface.

«Le seul inconvénient se trouve au niveau de la sécurité, mentionne-t-il. Les gens qui circuleraient sur le pont le soir ou la nuit seraient plus à risque d'attaques puisqu'il n'existe pas d'autres voies. Sur le pont existant, il y a toujours une voiture qui passe. C'est pourquoi nous pensons fermer le pont la nuit pour que les gens passent sur le trottoir du pont des automobilistes.»



Archives La Liberté

Le pont Provencher a été construit en 1917. Pour le maintenir en bon état jusqu'en 2002, la Ville de Winnipeg prévoit devoir dépenser 300 000 $ par année.

Les trois nouveaux pont n'auraient pas besoin de programme d'entretien majeur avant un minimum de 50 ans. Ils incorporent tous une voie réservée pour les virages à droite sur l'avenue Taché, accroissant la capacité de l'intersection Taché-Provencher d'environ 20 %. Les quatre options ne prévoient pas d'augmentation de la circulation sur le pont, conservant seulement quatre voies de circulation automobile.

«Une chose qui était très claire pour le comité c'était de faire du pont Provencher une destination touristique et non seulement un endroit pour traverser la rivière, ajoute Randy Eros. Nous avons eu une bonne première expérience avec la Crêperie et nous aimerions répéter l'expérience. Les nouveaux pont ont tous comme objectif d'augmenter les échanges entre la Fourche et le vieux Saint-Boniface.»

Un rapport devrait être remis au conseil municipal en juin 1999.

(1) Les consultations publiques auront lieu au Centre culturel franco-manitobain le 7 avril de 14 h à 21 h, à la Place Portage le 8 avril de 12 h à 20 h et à la Fourche le 10 avril de 11 h à 17 h.

SANTÉ

Posologie: 750 000 $

La société pharmacologique Merck Frosst engage 750 000 $ sur cinq ans pour appuyer la recherche sur les maladies cardiaques à Saint-Boniface.

Daniel BAHUAUD

Bonne nouvelle pour le Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface. La société pharmacologique Merck Frosst a annoncé le 24 mars qu'elle s'engageait à verser 750 000 $ pour la création d'une nouvelle chaire de recherche sur les maladies cardiovasculaires à l'Institut des Sciences cardiovasculaires (ISC) de l'Hôpital. À cette somme s'ajoute une subvention de 187 000 $ du Conseil de recherches médicales du Canada et de l'Association canadienne de l'industrie du médicament, octroyée par le truchement de l'Université du Manitoba, pour une injection totale de 937 000 $ sur cinq ans.

Le vice-président de Merck Frosst, Robert Davies, estime que la mobilisation des chercheurs, du secteur privé et du gouvernement est de bonne augure. «À Saint-Boniface, explique-t-il, nous disposons d'une remarquable équipe de recherche sur les maladies cardiovasculaires, une réalisation en grande partie attribuable au docteur Naranjan Dhalla, l'un des scientifiques les plus réputés au Manitoba et au Canada dans le domaine des maladies cardiovasculaires.»

Le président de l'Hôpital de Saint-Boniface, Hubert Gauthier, estime pour sa part que l'ISC est le programme vedette de l'Hôpital général Saint-Boniface. «L'ISC jouit d'une réputation enviable sur la scène internationale pour ses travaux de recherche sur les maladies du coeur, explique-t-il. Nous sommes particulièrement enthousiasmés par l'idée de mettre en œuvre cette initiative commune.

«Cette injection de fonds aura deux grandes retombées, poursuit Hubert Gauthier. Elle permettra tout d'abord au docteur Naranjan Dhalla, notre chercheur en chef, de consacrer la quasi-totalité de son temps au développement du secteur des maladies cardiovasculaires. Il pourra donc recruter de nouveaux chercheurs et faire de l'enseignement dans le domaine. Dans un deuxième temps, l'octroi de Merck Frosst et de l'Université du Manitoba représente une reconnaissance du prestige accordé au Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface. Merck Frosst lance le message que notre Centre de recherche est important à l'échelle nationale. Lorsque nous ferons soumission pour d'autres projets, cela nous donnera encore plus de crédibilité.»

Le programme de rehcerche expérimentale s'effectuera au Centre de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface, où six chercheurs travailleront sous la direction du docteur Naranjan Dhalla pour étudier la cardiopathie, l'insuffisance cardiaque et autres maladies du coeur.

LORETTE

La nouvelle lagune au nord de Lorette?

Le conseil municipal de Taché, réuni le 16 mars, a commandé une étude de faisabilité quant à l'emplacement future du nouveau bassin d'épuration des eaux.

«Le site au sud-ouest du village que nous favorisions génère un peu de controverse, a indiqué l'administrateur de la Municipalité, Ernest Lajoie. Les résidants de Landmark ne sont pas très heureux de l'endroit proposé pour notre nouvelle lagune. Avec cette nouvelle étude, nous sommes à la recherche de la solution la plus attrayante pour tout le monde et envisageons un emplacement situé à deux kilomètres au nord du village.»

Ernest Lajoie a souligné que l'étude de faisabilité permettait à la Municipalité d'examiner toutes ses options. Il a également indiqué qu'une décision devrait être prise d'ici deux semaines quant au choix du site. Le site au nord de Lorette a déjà été considéré comme emplacement pour la lagune. Par conséquent, la majorité des renseignements environnementaux concernant le site sont déjà disponibles, ce qui explique la rapidité avec laquelle la Municipalité peut poursuivre ses démarches.

«Si nous choisissons le site au nord, il faudra inviter le public à voter afin qu'il approuve l'emprunt municipal pour la construction. Il nous faudra aussi obtenir un permis environnemental auprès de la Province. Nous voulons régler toute la question de la lagune aussi rapidement que possible.»

D. B.

Le Canada, une société pour tous les âges
1999
Année internationale des personnes âgées 1999

Échos des aînés

AVRIL 1999

MOT DU PRÉSIDENT

Nous sommes toujours en tournée dans les régions. Depuis notre dernière réunion du Conseil exécutif, nous avons visité Saint-Georges, Saint-Norbert, l'Accueil Colombien et le Club d'Harmonie à Sainte-Anne et La Broquerie. Le 12 avril nous serons à Saint-Malo.

À chaque visite, je suis très impressionné de l'accueil chaleureux, des encouragements et surtout de la participation que nous réservent les membres. Suite aux commentaires que j'entends, nos présentations sont très appréciées. Les membres apprécient de plus en plus la Fédération et soulignant la nécessité de notre volet de services, le Volet 55, du Centre de ressources communautaire.

À mon humble avis, ces visites sont vraiment un atout pour la Fédération car nous rencontrons de 20 à 50 membres par visite. Une cinquantaine de personnes étaient à Saint-Norbert et à l'Accueil Colombien. Mon plus grand souhait est que dans la mesure du possible, ces visites se répètent fréquemment.

Étant donné que c'est assez exigeant de visiter tous les clubs dans une période de 5 mois, je suggère d'alterner les visites de clubs par régions et de les échelonner sur 2 ans. Un rapport périodique serait publié dans la page Échos des aînés d'où les membres seraient informés de notre démarche.

Je profite de l'occasion pour vous offrir mes meilleurs vœux pour une très Joyeuse Pâques.

Merci

Armand Guénette,
président de la FAFM

CITATION SUR LE VIEILLISSEMENT

«Une grand-mère, c'est une femme qui n'a plus d'enfants, c'est pour cela qu'elle aime les enfants des autres.»

mot d'un enfant rapportés par
J. Grand'Maison et S. Lefebvre

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Nouvelle appellation pour la FAFM

La Broquerie
18 membres pour et 3 membres contre un changement

Lorette
La Société des gens de 55 ans et plus franco-manitobains

Sainte-Agathe
Aucun changement

Saint-Norbert
L'Assemblée du bel âge

Saint-Georges
La Fédération des gens au bel âge

ATTENTION LES PIQUEUSES

Un projet de courtes pointes vous intéresse?

Des nouvelles provenant de «Manitoba Society of Seniors» (MSOS) concernant un projet de courtes pointes est en voie de voir le jour. Le but de ce projet est de refléter le patrimoine des aînés manitobains. Cette courte pointe serait composée de carreaux piqués par des aînés à travers le Manitoba.

Cet ouvrage sera exposé annuellement pendant le mois de juin étant le mois des aînés aux endroits tels que le Palais législatif, le Musée des beaux-arts de Wininpeg et au Musée de l'homme et de la nature. Si vous voulez participer ou pour de plus amples renseignements, veuillez contacter la MSOS au 942-3147 ou au 1-800-561-6767 sans frais.

PARTICIPEZ AUX RENCONTRES EN RÉGIONS

- Club La Berceuse à Saint-Malo - le 12 avril 1999
- Club des Pionniers à Saint-Jean-Baptiste - le 14 avril 1999
- Nouveaux Horizon à Laurier - le 22 avril 1999
- Les Feuilles d'Or à Winnipeg - le 29 avril 1999

SAVIEZ-VOUS QUE?

L'âge et l'attitude

Tandis que 60 ans est généralement l'âge retenu par les gouvernements pour définir un «aîné», de nombreux facteurs autres que temporels influent sur le processus de vieillissement d'une personne. Certains seront «vieux» à l'âge de 35 ans, tandis que d'autres mèneront encore une vie remplie et productive à 100 ans. Dans de nombreuses régions du monde, les gens ne définissent pas leur âge selon le nombre d'années de vie qu'ils ont accumulées, mais plutôt en se basant sur la manière dont ils se sentent et ce qu'ils peuvent accomplir.

LE CONSEIL EXÉCUTIF DE LA FAFM VOUS INFORME

C'est avec regret que nous disons au revoir à notre collègue, Madame Eveline Carrière de Saint-Laurent qui remettait sa démission le 18 mars dernier. Madame Carrière a servi au Conseil exécutif de la FAFM pendant près d'un an. Madame Carrière amenait une très grande sagesse au conseil. Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans votre projet d'écriture de textes pour la nouvelle saison à venir du Théâtre des aînés. Le Comité du Théâtre est chanceux de vous compter parmi eux.

Merci et bonne saison!

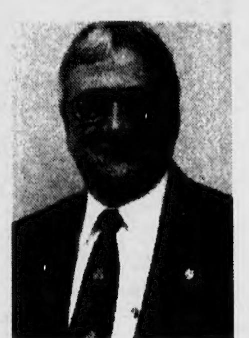
LEXIQUE

AAFC	Assemblée des aînés et aînées francophones du Canada
AGA	Assemblée générale annuelle
AGE	Assemblée générale extraordinaire
CA	Conseil d'administration
CE	Conseil exécutif
CP	Conseil provincial
CRC	Centre de ressources communautaire
FAFM	La Fédération des aînés franco-manitobains
SFM	Société franco-manitobaine

VOYAGE FAFM • EUROPE • DÉPART LE 17 MAI

Une vingtaine de voyageurs s'apprêtent à partir pour l'Europe. Il y a encore quelques places de disponibles. Pour de plus amples renseignements concernant le programme <u>modifié</u>, veuillez contacter l'Agence d'Eschambault au 233-3457.

FÉLICITATIONS



René Toupin a été réélu comme représentant du Manitoba à l'Assemblée des aînés et aînées francophones du Canada. L'assemblée générale annuelle (AGA) de l'Assemblée des aînés et aînées francophones du Canada (AAFC) aura lieu en juin prochain à Windsor, Ontario. L'AAFC et la FAFM célèbreront leur AGA ensemble en mai de l'an 2000 ici à Saint-Boniface.

DATES À RETENIR

- Messe commémorative - le 17 juin 1999
- Tournoi de golf provincial annuel - le 24 juin 1999

Saint-Malo

Du sirop à la bonne franquette

Il n'y a pas qu'à Saint-Pierre-Jolys qu'on récolte l'eau d'érable pour en faire du sirop. Antoine Magne et Ted Dupuis, qui ont des chalets à Saint-Malo, n'ont pas la prétention de faire compétition à la cabane à sucre de Saint-Pierre-Jolys, mais ils ne ratent rien de la fièvre du printemps avec leur 106 érables!

Pascal DUBÉ

Les premiers européens arrivés au Canada se sont intéressés au sirop d'érable préparé par les autochtones seulement quand ils se sont rendus compte que ce produit pourrait représenter une bonne solution de rechange au sucre de table qui coûtait une fortune à l'époque. Aujourd'hui, plusieurs amateurs font du sirop d'érable bien plus par plaisir et gourmandise que pour des fins commerciales. Antoine Magne et Ted Dupuis sont de ceux là.

Autour de son chalet de Saint-Malo, Antoine Magne entaille depuis plus de cinq ans déjà une centaine d'érables du Manitoba. L'an dernier, son ami Ted Dupuis et lui ont récolté environ 385 gallons d'eau d'érable. Ça paraît peut-être beaucoup, mais une fois le produit transformé, il en reste juste assez pour les acériculteurs et leur famille.

«Ça prend 40 gallons d'eau pour faire un gallon de sirop d'érable rappelle Antoine Magne. On ramasse l'eau dans de vieux contenants de lait en plastique (4 litres). On avait commencé avec des contenants de crème glacée, mais il y avait toutes sortes de cochonneries qui tombaient dans le contenant. Un autre avantage des contenants de lait, c'est qu'ils ont des poignées!

«On bout l'eau dans des cuves de laveuses Speed Queen en acier inoxydable, affirme-t-il en riant.

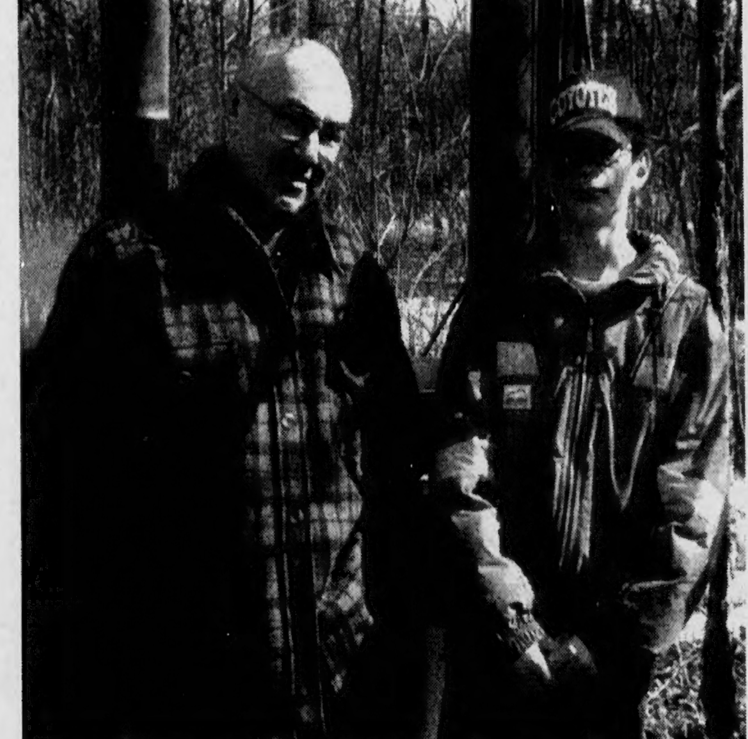


photo: Pascal Dubé

Antoine Magne et son petit-fils Christian surveillent le feu qui bout l'eau d'érable.

Nos poêle sont de vieilles sécheuses à linge qu'on a modifiées. On a fait un trou sur le dessus pour y mettre la cuve et puis on met le bois par la porte de la sécheuse. Il ne restait plus qu'à mettre une cheminée pour laisser sortir la fumée.»

Situé près de la Rivière-aux-Rats, le chalet des Magne est entouré d'érables du Manitoba. Les arbres près de la rivière donnent généralement de meilleurs résultats «parce qu'ils ont les pieds trempes» explique Antoine Magne. Il se rappelle d'avoir déjà ramassé jusqu'à 70 gallons d'eau en une journée.

«Ted Dupuis et moi faisons ça seulement pour nous amuser, précise Antoine Magne. On se permet même de tricher un peu en se rendant sur la véranda pour finir de bouillir le sirop. Mais on respecte la tradition en faisant bouillir l'eau tout la nuit. J'ai aussi mon petit-fils Christian qui vient me donner un coup de main.

«On a appris à faire du sirop en se documentant un peu sur le sujet, mentionne Antoine Magne. Évidemment il y a toujours un peu d'essais et d'erreurs. J'ai aussi eu la chance de visiter une cabane à sucre dans le coin de Rimouski au Québec. Évidemment, eux, ils avaient un équipement bien plus sophistiqué que nous!»

VOYAGE ÉCHANGE

À la découverte de Whitehorse

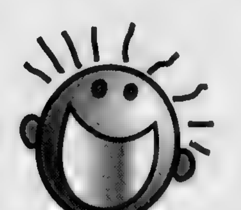
Un groupe de dix élèves des écoles secondaires du Manitoba se rendront du 1er au 8 mai à Whitehorse dans le cadre des Échanges sur les études canadiennes. Thérèse Nadeau, élève de secondaire 3 à l'école Saint-Joachim de La Broquerie sera du voyage. L'Échange sur les études canadiennes permet aux jeunes de toutes les provinces et territoires de se rencontrer, d'entendre des conférenciers de marque et de partager leurs opinions sur des questions d'intérêt pour le Canada.

Le thème du voyage échange de cette année est la justice et la jeunesse. Pour cette occasion, la ministre de la Justice au Canada, Anne McLellan sera la conférencière invitée. Les jeunes auront également la chance d'entendre la professeur de droit de l'Université Dalhousie en Nouvelle-Écosse, Patricia Doyle-Bedwell, expliquer l'évolution du droit au Canada. Le Juge Berry Stuart du Yukon fera également une présentation sur les revendications ancestrales des autochtones.

Chaque délégué à ce colloque est jumelé à un élève du territoire hôte et aura l'occasion de passer une semaine en sa compagnie. À l'été, ce sera au tour de l'élève du Yukon de venir en visite pour une semaine au Manitoba. En mai 2000, ce sera au tour du Manitoba d'accueillir plus de 110 jeunes étudiants des quatres coins du pays.

P. D.





Cahier culturel et sportif.

SPECTACLES

Prophètes en leur pays

Le spectacle Rire des 14 et 15 avril au CCFM fera valoir Mariette Kirouac, Martial Tougas et l'Éruption Spontanée, du talent bien de chez nous.

Daniel BAHUAUD

Nul n'est prophète en son pays, nous dit le vieil adage. Pour Jean Fontaine, le producteur du spectacle *Rire*, qui aura lieu les 14 et 15 avril à 19 h 30 à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain, l'adage s'avère tout autant actuel. «On oublie trop souvent que les Franco-Manitobains peuvent être tout aussi talentueux et divertissants que les artistes québécois, français ou anglophones. Si Mariette Kirouac, Martial Tougas et l'Éruption Spontanée venaient des États-Unis, nous les accueillerions à bras ouverts. Ma mission, avec le spectacle *Rire*, s'est de prouver aux Franco-Manitobains que nous avons bien des choses à leur offrir... sans frais d'importation!

«Mariette Kirouac, poursuit-il, a tout ce qu'il faut pour être "stand-up" professionnelle. Son humour est rapide et elle a une grande capacité de réagir à une situation. Ses monologues sont tout aussi professionnels que ceux que l'on voit à la télévision. Martial Tougas a 15 ans d'expérience sur la scène. C'est un chanteur exceptionnel. Et l'Éruption Spontannée sont d'excellents improvisateurs qui donnent l'impression, tout à fait illusoire, qu'inventer devant une foule de spectateurs est la chose la plus facile au monde.»



Nathalie Labossière, Charles Leblanc, Carole Freynet-Gagné, Michel Roy, Mariette Kirouak, Marquis Pantal et (en médaillon) Jean Fontaine, vous feront rire aux larmes les 14 et 15 avril au CCFM.

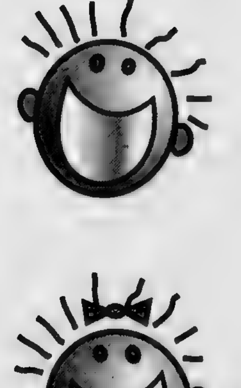
Rire est le premier spectacle produit par Jean Fontaine, et il attend impatiemment la réaction des spectateurs. «C'est un rêve que j'avais depuis bien longtemps, dit-il. Et j'espère que tout marchera comme sur des roulettes. Le concept est simple. J'ai donné carte blanche à nos comédiens. Je voulais qu'ils me fassent rire. Point. Le résultat est un spectale emballant qui célèbre notre identité franco-manitobaine tout en faisant rire aux éclats.»

Martial Tougas abonde dans le même sens. «Le fil conducteur de ma présentation, dit-il, est de célébrer l'identité franco-manitobaine et d'aborder les aspects de nos vies qui nous touchent de près, comme par exemple la très grande influence de la culture américaine. Je voulais illuminer le vrai dilème franco-manitobain. On vit toute notre vie avec la musique anglaise et la culture américaine, qui sont toutes les deux très séduisantes. Comment doit-on se retrouver la-dedans?»

Pour répondre à cette question, Martial Tougas a inventé un personage franco-Manitobain un peu mal à l'aise dont les manies font penser au monsieur Bean de Rowan Atkinson. Tout en cherchant à préserver sa langue, ce personnage constate qu'il aime la culture anglophone. Pour trouver un juste milieu, il traduit des chansons populaires anglaises qu'il chante, accompagné de sa propre voix comme Bobby McFarren. «Mais son erreur, note Martial Tougas, est que ces textes sont très macaroniques, voire ridicules. Ils sont remplis de calembours et de jeux d'esprit où le sens des mots est un peu glissant. J'espère que l'effet de contraste sera très comique.»

Si *Rire* a été conçu pour tous les Franco-Manitobains qui veulent se divertir, il s'adresse plus particulièrement aux jeunes. «C'est important que nos jeunes savent qu'ils ne sont pas seuls à vivre le dilème du minoritaire séduit par la culture majoritaire, explique Martial Tougas. Pour moi, *Rire* lance le message qu'on peut tout de même trouver un signal clair dans le bruit de fond culturel qui nous entoure. Si dans la comédie il n'y a pas du réel, ça sert à quoi?»

Les billets pour *Rire* varient de 10 $ à 14 $, plus TPS. Réservations: 233-8972.



DIMANCHE EN FAMILLE

Poirot joue le jeu

Anie CLOUTIER

Avez-vous jamais rêvé de jouer les détectives? Alors ne ratez pas la prochaine activité de *Dimanche en famille* au Musée des beaux-arts de Winnipeg. Le 18 avril, le Musée présente la huitième édition du Défi Sherlock Holmes. Et cette année, le célèbre détective anglais sera aidé de son tout aussi réputé collègue belge, Hercule Poirot.

L'activité est ouverte aux enfants de sept ans et plus ainsi qu'à leurs parents. Elle attire chaque année une centaine de personnes, dont 25 environ sont francophones. L'activité, en effet, est offerte dans les deux langues officielles.

«Sherlock Holmes (joué par Robert Slade) aidera les enfants anglophones à élucider le mystère, explique la responsable des programmes scolaires, Rae Harris, tandis qu'Hercule Poirot (campé par Christian Perron) se chargera des petits francophones. Les enfants et leurs parents doivent parcourir les galeries du Musée à la recherche d'indices qui leur permettront de capturer le méchant Moriarty. Les enfants visitent ainsi les différentes expositions en montre dont: Track Records, Robert Houle, Inuit Sea Goddess et Through the Eyes of a Child.»

Mais attention, prévient-elle, pas question de tricher. «Sherlock et Hercule ne peuvent pas souffler les réponses puisqu'ils ne connaissant pas eux-mêmes où se cache Moriarty. D'ailleurs, son identité reste aussi un mystère pour les employés du Musée.»

Les enfants, évidemment, s'en donnent à cœur joie. Mais l'activité est toute aussi passionnante pour les parents, promet Rae Harris. «Nous distribuons deux séries de questions, soit une pour les enfants et une pour les parents. Les questions auxquelles doivent répondre les parents sont évidemment plus difficiles à résoudre. Et puis, ça évite de voir des parents répondre aux questions à la place de leur enfant!»

Un détail, signale Rae Harris. Pour élucider le mystère, la coopération est de mise. «Les questions des parents, des enfants, des francophones et des anglophones sont légèrement différentes, alors pour trouver Moriarty, ils doivent partager leur information. L'an dernier, par exemple, un groupe savait dans quelle pièce était caché Moriarty et l'autre, son habillement. Quand ils se sont aperçus de ça, ils ont élucidé l'énigme et mis les menottes aux poignets de Moriarty.»

Le Défi Sherlock Holmes a lieu le dimanche 18 avril de 13 h 30 à 15 h au Musée des beaux-arts de Winnipeg. Admission: 3 $ adultes et 1 $ enfants. Gratuit pour les membres.

Le Babillard

LORETTE

✎ Le ***Comité culturel de Lorette célèbre ses 25 ans*** le samedi 17 avril à 20 h à la salle paroissiale. Au programme: spectacle des frères Guy et plusieurs tirages. Billets: 8 $ (878-2758 ou 878-3087).

✎ ***Ouverture officielle*** du Collège Lorette Collegiate le 11 avril à 14 h (422-8807).

PORTAGE-LA-PRAIRIE

✎ ***Conférence sur les collectivités en santé*** de la région du Centre du Manitoba le 9 avril à 11 h 30 au William Glesby Centre. Conférencier invité: David Irvine, éducateur professionnel comptant une grande expérience dans le domaine de la thérapie familiale et le développement communautaire (248-2139).

SAINT-BONIFACE

✎ La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface tiendra le samedi 17 avril au Club La Vérendrye son 10e gala annuel: le ***Festin gaulois***. Repas, prix de présence et animation (237-5183).

SAINT-CLAUDE

✎ Soirée sociale ***Rendez-vous 1998 School Cairns*** le samedi 10 avril à 20 h à la salle communautaire. Artistes invités: Les Philippot. Billets: 9 $. Un goûté sera servi (379-2605).

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ ***Séance d'information sur l'asthme*** offerte en français par le Coin santé de Saint-Pierre-Jolys le 7 avril de 19 h à 21 h. Conférencière: Jo-Anne Saint-Vincent, infirmière de santé communautaire au Centre Youville.

SAINT-VITAL

✎ Les ***Tournesols de Saint-Vital*** tiennent une soirée d'information et d'inscription le mardi 13 avril à 19 h à l'école Glenwood (51, avenue Bienleim), salle 15. Renseignements: Suzette au 257-9047 ou Lisette au 253-9745.

SAINTE-GENEVIÈVE

✎ Le Centre récréatif de Sainte-Geneviève organise une ***partie de cartes le 27 avril à 19 h 30*** au Centre (Rosaire Fiola au 422-5283).

SAINT-JEAN-BAPTISTE

✎ Le Cercle Molière présente ***Chat en poche le samedi 10 avril à 19 h 30*** à l'école Saint-Jean-Baptiste. Adultes: 10 $ et étudiants: 8 $. Billets: 758-3137 ou 758-3132.

ARTISTES EN PISTE

✎ Le CCFM ***sollicite les candidatures d'artistes intéressés à exposer*** leurs œuvres pour la saison 2000-2001. Le CCFM invite aussi les artistes à soumettre leur candidature pour le programme ***artiste en résidence*** (janvier à décembre 2000). Renseignements: Mario Buscio au 233-8972 avant le 22 octobre.

PASTORALE

✎ Le Service du mariage et de la famille du Manitoba offre une ***session de préparation au mariage*** les 16, 17 et 18 avril au Centre de pastorale (622, avenue Taché). Renseignements: Orietta Dion au 231-4479 ou 237-6346.

AU FÉMININ

✎ ***Symposium sur les femmes et la santé*** (en anglais) le 10 avril de 10 h à 14 h au University Women's Club (54, West Gate). Admission: 16,50 $ (inclus le repas). Les conférenciers s'entretiendront des divers problèmes cardiaques spécifiques aux femmes (772-1077).

✎ Soirée d'information sur la ***Marche mondiale des femmes*** qui aura lieu en l'an 2000 le jeudi 15 avril à 19 h 30 chez les Missionnaires oblates (601, rue Aulneau). Renseignements: sœur Hamel au 233-7287.

55 ANS ET PLUS

✎ Prochaines ***visites en région de la FAFM***: Saint-Malo le 12 avril; Saint-Jean-Baptiste 14 avril et Laurier le 22 avril (235-0670).

TRAVAIL D'ÉTÉ

✎ Vous avez le pouce vert et aimeriez un emploi d'été en plein air? Le ministère des ***Ressources naturelles du Manitoba emploie des jeunes de 16 à 24 ans*** pour s'occuper de l'entretient de parcs provinciaux et municipaux. Contrats de deux et trois mois disponibles. Les municipalités intéressées peuvent profiter du programme. Renseignez-vous auprès de votre bureau des ressources naturelles le plus près.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 ***avant 17 h le lundi précédant la date de parution*** *en précisant «pour le Babillard».*

CKSB

Des nouvelles sous l'soleil

Lise Gaboury-Diallo, Laurence Véron, Gisèle Fréchette-Beaudry, Dominique-Marie Fillion et Marc Beaudry sont les cinq gagnants régionaux du troisième concours *Des nouvelles sous l'soleil* organisé par la radio de Radio-Canada (SRC). Les nouvelles retenues, cinq par province, formeront 20 émissions originales qui seront diffusées durant le mois de juillet sur les quatre stations de la SRC dans l'Ouest. Les œuvres sélectionnées se sont démarquées par la qualité de l'écriture, leur personnalité et leur sens de la description.

La nouvelle *Le Saut*, de Lise Gaboury-Diallo, raconte l'histoire d'une jeune fille qui questionne le manque d'amour dans sa famille. Laurence Véron raconte la réflexion d'un livre dans une bibliothèque dans *Faux Départ*. *Nuit Fébrile* de Gisèle Fréchette-Beaudry porte sur la fragilité de la vie d'un jeune homme en route vers Vancouver en autobus. Dominique-Marie Fillion décrit l'existence transformée d'une jeune orpheline dans *Une Robe Rouge*. Dans sa nouvelle *Le Dur Chagrin*, Marc Beaudry s'intéresse à la dernière nuit d'un jeune sur une réserve indienne suite au décès de sa grand-mère.

Les œuvres sélectionnées, inédites et courtes, mettent en scène un seul personnage. Il vous sera possible d'entendre ces contes de fiction radiophonique sur la première chaîne de Radio-Canada cet été, dans le cadre le l'émission *Des nouvelles sous l'soleil*.

P. D.

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes? N'hésitez pas à nous contacter:

Le Sud:	L'Est:	L'Ouest:
Anie Cloutier	Daniel Bahuaud	Pascal Dubé



237-4823 ou 1-800-523-3355

MUSIQUE

Au programme de l'Orchestre symphonique de Winnipeg: ***Alpine Landscape*** le 8 avril à 20 h (12 $ à 29 $); ***Noble Spirits*** les 9 et 10 avril à 20 h (12 $ à 20 $ le vendredi et 18 $ à 35 $ le samedi) et ***The Puzzling Scene of the Crime... Elementary, You Say?*** le 18 avril à 14 h (9 $ à 12 $). À la salle du Centenaire (949-3999).

Ne manquez pas la prochaine ***Soirée sans nom le 9 avril à 20 h*** à la salle Antoine-Gaborieau du CCFM. Artistes invités: Schlacadélique, La crème de la crème de l'impro et La Voie lactée. Admission: 2 $ membres et 3 $ grand public (237-8947).

Le Women's Musical Club reçoit la pianiste ***Naida Cole*** le 11 avril à 14 h 30 au WAG. Billets: 15 $ (772-1659).

L'école de musique de l'Université du Manitoba présente le pianiste ***Jorge Suarez*** le 18 avril à 15 h au WAG. Billets: 10 $ (à la porte).

L'***Orchestre de chambre du Manitoba*** présente son sixième concert de la saison le 21 avril à 20 h (745, avenue Westminster). Billets: 5 $ à 21 $ (783-7377).

Les 24 et 25 avril, ne manquez pas ***Danish Delight*** à L'Offrande Musicale (298, avenue Yale). Billets: 18 $ (284-7554).

Les 24, 27 et 30 avril, l'Opéra du Manitoba lève le rideau sur ***Faust*** de Charles Gounod (942-7479).

À L'ÉCRAN

Au programme à la Cinémathèque de Winnipeg (100, rue Arthur): ***The Saltmen of Tibet*** d'Ulrike Koch du 2 au 6 avril à 19 h 30 et les 7 et 8 à 19 h 30 et 21 h 30; ***Central Station*** de Walter Salles du 9 au 15 avril à 19 h 30 et 21 h 30 et ***Panic Bodies*** de Mike Hoolboom le 16 avril à 19 h 30 et 21 h 30. Admission: 5 $ (925-3457).

SUR LES PLANCHES

Hansel & Gretel jusqu'au 4 avril au Fantasy Theatre for Children. Billets: 6 $ (944-0581).

Du 8 au 25 avril au PTE: ***Old Wicked Songs*** de Jon Marans (942-5483).

Le Winnipeg Jewish Theatre présente ***Ghetto Tango*** au théâtre Berney du campus communautaire juif le 10 avril à 20 h 30, le 11 avril à 14 h et 19 h ainsi que le 12 avril à 20 h. Billets: 18 $ et 15 $ (477-7478).

EXPOSITIONS

Du nouveau à la galerie du CCFM: ***Reed Oslund: Nos Voisins, A Beautiful Day in the Neighboorhood (Street Seen)*** du 1er avril au 2 mai. Vernissage le 1er avril à 20 h.

PLEIN AIR

Célébrez la ***Journée de la Terre*** avec le Centre Fort Whyte le 25 avril à la Fourche. Cérémonie autochtone de l'aube à 6 h; petit déjeuner santé de 6 h à 10 h; visite du village écologique des enfants de 10 h 30 à 15 h 30 et spectacles de musique de 12 h à 15 h 30 (989-8358).

CONFÉRENCES

Le compositeur canadien Murray Schafer présentera une conférence intitulée ***On Stretching Time in the Arts*** le 7 avril à 20 h au WAG. Billets: 8 $ (786-6641).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Les Rendez-Vous

BIÈRES ET SAYNÈTES

Lorette à Saint-Lazare

Pascal DUBÉ

Le Comité culturel de Lorette présentera le 24 avril à la salle communautaire de Saint-Lazare une sélections de meilleures bières et saynète des dernières années. Les frères Guy seront également de la partie et clôtureront la soirée. Plus de 200 personnes provenant d'aussi loin que de Belgarde, Ponteix et Gravelbourg en Saskatchewan sont attendus à ce spectacle.

Ils seront plus d'une trentaine de personnes de Lorette à se rendre à Saint-Lazare pour présenter les bières et saynètes. C'est la première fois que la troupe de théâtre se déplace pour faire son «show» et elle n'a rien ménagé pour laisser un souvenir inoubliable aux résidants de Saint-Lazare.



photo: Pascal Dubé

Omer Chartier est bien heureux de recevoir dans son village la troupe de théâtre de Lorette qui y présentera une sélection de bières et saynètes.

«On a loué un autobus pour se rendre à Saint-Lazare et nous avons réservé toutes les chambres de l'hôtel du village, affirme la présidente du Comité culturel, Agathe Lacroix. On va s'entasser quatre par chambre et je ne sais pas trop comment on va s'arranger pour le reste, mais de toute façon je n'ai pas l'impression qu'on va là-bas pour dormir toute la journée!

«Quand nous avons lancé l'idée au comité culturel, tout le monde a décidé d'embarquer, ajoute-t-elle. Ceux qui ne jouent pas vont nous aider à monter les décors, l'éclairage, le système de son, les costumes, etc. Il y a même des chances qu'on aille visiter la mine de potasse de Rocanville.»

Les responsables du Comité culturel de Saint-Lazare sont très heureux de la décision de la troupe de Lorette de venir leur montrer leur savoir. Les bières et saynètes qui seront présentées seront les premières pièces de ce genre jamais montées à Saint-Lazare.

«C'est une belle occasion pour nous de voir comment ils font ces spectacles et surtout pourquoi ils remportent autant de succès, mentionne le président du Comité culturel de Saint-Lazare, Omer Chartier. Il y a eu bien des spectacles qui ont été présentés ici, plusieurs organisés par l'école, mais rien comme des bières et saynètes.

«En plus des gens des environs, je sais qu'il y a aussi des gens de la Saskatchewan qui viendront se joindre à nous pour assister au spectacle, confirme-t-il. C'est aussi une occasion unique pour eux puisqu'ils n'ont pas besoin d'aller jusqu'à Lorette pour voir ces bières et saynètes. Il va falloir s'organiser parce qu'avec une seul hôtel qui loue des chambres et la fermeture de La Crémette, nous n'avons plus qu'un restaurant pour recevoir tous ces gens.»

Le spectacle sera présenté à compter de 20 h à la salle paroissiale de Saint-Lazare. Le coût d'admission a été fixé à 10 $ par personne.

Lorette fête 25 ans

Le samedi 17 avril, le Comité culturel de Lorette célèbre ses 25 ans. Pour marquer l'événement, les membres de l'organisme organisent un spectacle visant à souligner la participation au cours des ans des principaux responsables du comité. Les frères Guy y seront également en deuxième partie de la soirée.

«On invite tout le monde à venir voir ce spectacle qui sera présenté sous forme de "Talk Show" et où on rendra hommage aux responsables du comité au cours de 25 dernières année, mentionne Agathe Lacroix. Depuis ses débuts, notre comité a toujours encouragé les gens à participer en couple aux activités et ce sera la fête de la communauté plutôt que celle de seulement quelques individus.

«On a voulu rendre ce spectacle accessible à tous en demandant seulement 8 $ par personne et on espère avoir le plus de monde possible pour avoir du bon temps, poursuit-elle. Il y aura des tirages, de la musique et plusieurs éclats de rire.»

Le spectacle débute à 20 h à la salle paroissiale de Lorette.

Gamineries

par Sylviane Lanthier

La vie avec trois ados

Ils ont maintenant 23, 22 et 19 ans. Mais les trois gars d'Hélène Clément n'ont pas toujours été de jeune adultes dont elle n'a plus (ou presque!) à s'inquiéter. Ils ont aussi été des enfants et... des adolescents! Comment c'est la vie avec des ados? Témoignage d'une maman qui en plus côtoie des ados tous les jours au collège Louis-Riel... mais qui se défend bien d'être une experte!

"Je ne peux pas me souvenir du moment où les enfants sont devenus des adolescents. Je suppose qu'on a grandi ensemble. Je me souviens clairement du moment où ils ont arrêté de se réveiller la nuit, où il n'y a plus eu de couches à changer, où, vers trois ans, ils acquièrent une autonomie tout à coup. Ça avait été tout un changement! Mais ados? Je ne me souviens plus que tout à coup, à 12 ou 16 ans, quelque chose ait changé.

"Mais il faut dire qu'on avait des valeurs de base: par exemple, pour nous c'était important de leur faire confiance, et nos enfants pouvaient s'exprimer. Souvent, les gens de ma génération, on a grandi sans avoir un grand droit de parole. Chez nous, on pouvait parler, mais c'était important de ne jamais oublier le respect des autres. D'ailleurs, ce que j'entends des jeunes au collège, c'est qu'ils veulent avoir l'oreille de leurs parents.

"Je pense aussi que c'est important de responsabiliser nos enfants et de célébrer leurs succès, même les petits. Tout ça contribue à leur donner confiance en eux, à bâtir leur sens du jugement. Les jeunes sont souvent très créatifs, très ouverts; ils ont plein d'idées. Mais parfois, il faut leur dire: t'es sûr que tu veux faire ça? As-tu pensé aux inconvénients, aux conséquences de ton idée? Et on les laisse réfléchir. Chaque fois que j'ai fait ça, mes enfants ont finalement pris une bonne décision, et c'était la leur! Et moi, je n'étais pas la méchante mère qui les empêchait de tout faire! Célébrer les succès, c'est une autre chose importante. Il y a eu une époque où les gens pensaient qu'il ne fallait pas trop féliciter les jeunes. Mais de nos jours, les jeunes font face à tellement d'influences, les médias véhiculent tellement de modèles (et pas toujours de très bons!) qu'il faut les encourager à avoir une image d'eux-mêmes plus forte, pour qu'ils puissent prendre les bonnes décisions. Après, quand on pense à la sexualité, à la drogue, on peut espérer que notre ado sera assez bien dans sa peau pour savoir ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, et pouvoir reconnaître ce dont il a besoin.

Ce que je me souviens aussi, c'est qu'avoir des ados, ça veut dire être prêt à faire des sacrifices! Quand les enfants sont bébés, on se lève la nuit et on pense qu'après, les sacrifices seront finis. Mais non: ... ça prend juste des formes différentes. Mais ça apporte aussi beaucoup de joies. Quand nos jeunes sont impliqués dans toutes sortes d'activités et qu'on les accompagne, ça nous donne l'occasion de devenir amis avec leurs amis, de les voir faire des choses.

"Et puis, quand ils grandissent, on se rend compte que ce qu'on a bâti quand ils étaient plus jeunes, ça reste. Chez nous, on accompagnait les enfants et ça ne les dérangeait pas d'avoir leurs parents avec eux, ni d'amener leurs amis chez nous! Des fois, c'était une vraie gare centrale! Et ça n'a pas changé: encore aujourd'hui, il nous arrive de louer un film et de l'écouter en famille..."

Cette chronique est possible grâce à une collaboration entre la Fédération provinciale des comités de parents et La Liberté.

Déjà Vu dans La Liberté

Le carême généreux de Saint-Boniface



Dans *La Liberté*, édition du 13 mars 1992, on pouvait lire: «Comme chaque année, l'organisme Développement et Paix mène sa campagne de prélèvement de fonds du carême qui fournit une grande partie de ses revenus annuels. Les deux bannières confectionnées par le groupe Jeunesse du monde du collège Louis-Riel sont installées à la cathédrale pendant le carême. Les auteurs, étudiantes en 12e année sont de gauche à droite: Ines Agoli, Julie Touchette, Nicole Girard, Joëlle Boisvert et Jaqueline Touchette. En arrière-plan à droite: sœur Norma McDonald, animatrice de pastorale.»

Recette

Nids pour œufs de Pâques

1/4 de tasse (50 mL) de beurre d'arachide
1/4 de tasse (50 mL) de mélange pour lait au chocolat
1/4 de tasse (50 mL) de sirop de maïs
2 c. à soupe (25 mL) de beurre
20 guimauves ordinaires
3 1/2 tasses (875 mL) de céréales de riz croustillant
20 oeufs en chocolat au lait pleins enveloppés de papier métallique

- Dans un grand bol allant au micro-ondes, mélanger le beurre d'arachide, le mélange pour lait au chocolat, le sirop de maïs, le beurre et les guimauves. Chauffer au micro-ondes à intensité maximale pendant 1 à 2 minutes ou jusqu'à ce que les guimauves aient fondu, en remuant bien après 1 minute.
- Ajouter les céréales en remuant jusqu'à ce qu'elle soient bien enrobées du mélange.

Laisser refroidir suffisamment le mélange pour le manipuler.

- Utiliser 1 tasse (250 mL) de mélange pour préparer chaque nid. Modeler en forme de nid dans des moules à muffins beurrés. Réfrigérer au moins 1 heure ou jusqu'à ce que les nids soient fermes. Retirer délicatement des moules. Bien envelopper les nids dans une pellicule de plastique et conserver au réfrigérateur pendant 1 semaine au plus.
- Pour servir, déballer et placer quelques œufs de Pâques dans chacun des nids.

Conseils:

En modelant les nids dans les moules à muffins, se tremper les mains dans l'eau pour éviter que le mélange ne colle aux doigts.

Donne 4 nids.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 44

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2									■			
3					■							
4						■		■				
5			■									
6							■					■
7						■			■			
8		■								■		
9								■				
10				■							■	
11							■					
12			■									

HORIZONTALEMENT

1. Examen endoscopique de la cavité abdominale.
2. Atteinte simultanée d'un grande nombre d'individus par une maladie contagieuse. – Années.
3. Bolet. – Période de huit jours qui suit une grande fête de l'année. (pl.).
4. Conspuant. – Flaque.
5. Infinitif. – Élément qui agrémente un ensemble (pl.).
6. Exercée dans une science. – Dépensai.
7. Me déplacerais. – Préposition. – Pièce de la charrue.
8. Répandre abondamment dans. – Mesure itinéraire chinoise.
9. Effleurerai. – Commune de Belgique.
10. Dans le temps présent. – Il réunit deux terres.
11. Religieuses. – Exposée à l'air.
12. Personnel. – Proposition d'où découle une conséquence (pl.).

VERTICALEMENT

1. Flâner le long des rues en regardant les vitrines, faire du...
2. Effrayer. – Chaland à fond plat.
3. Gros crapaud. – Fruit de la vigne.
4. Nucléoside jouant un grand rôle dans le métabolisme énergétique. – Une lettre les sépare.
5. Gamme. – Il comptabilise et gère des fonds.
6. Rivière de l'Éthiopie. – Négation. – Mollusque.
7. Monnaie. – Acte législatif.
8. Démonstratif. – Inspiratrice d'un écrivain. – Détesté.
9. Habitants. – Avirons.
10. Paradas (se). Vends une marchandise.
11. Qui se rapportent à l'inertie. – Doublée.
12. Crochets. – Avances en courant, en parlant d'un oiseau.

RÉPONSES DU N° 43



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	A	C	C	A	L	A	U	R	E	A	T
2	A	V	A	R	I	E	I	■	A	N	G	E
3	T	E	N	E	S	M	E	S	■	A	R	S
4	T	R	I	A	■	U	S	E	R	■	E	T
5	E	T	E	T	E	R	■	P	E	R	S	E
6	L	I	R	E	■	I	S	A	T	I	S	■
7	L	E	■	U	R	E	T	R	I	T	E	S
8	E	■	C	R	I	N	I	E	R	E	■	I
9	M	O	I	S	E	■	G	R	E	■	G	G
10	E	U	T	■	N	A	M	A	N	G	A	N
11	N	I	E	R	■	R	A	■	T	I	R	E
12	T	E	R	R	A	S	S	E	■	T	E	R

Le Centre Culturel Franco-Manitobain et La Liberté

présentent

RIRE!




MARIETTE KIROUAC

un spectacle d'humour avec



Le 14 et 15 avril à 19 h 30

Salle Pauline-Boutal
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher


MARTIAL TOUGAS

Goûter servi à l'entracte!

Billets:
14 $ / 10 $ + TPS
Places réservées
Réservations:
233-8972
au guichet du CCFM


ET L'ÉRUPTION SPONTANÉE

Production de
Jean Fontaine communications

CINÉMA

Un Blizzard agréable!

Le scénographe Réjean Labrie remporte un Blizzard pour la conception visuelle du film de Guy Madden, Twilight of the Ice Nymphs.

Daniel BAHUAUD

«Je ne m'y attendais vraiment pas, explique le récipiendaire du prix Blizzard 1999 pour la conception visuelle, Réjean Labrie. Notre film, *Twilight of the Ice Nymphs*, réalisé par Guy Madden, s'est mérité six Blizzards lors des cérémonies du 13 mars qui honorent les cinéastes du petit et du grand écran manitobains. J'étais surpris, puisque nous étions contre d'excellentes productions, comme par exemple *The Arrow* de la Canadian Broadcasting Corporation.»

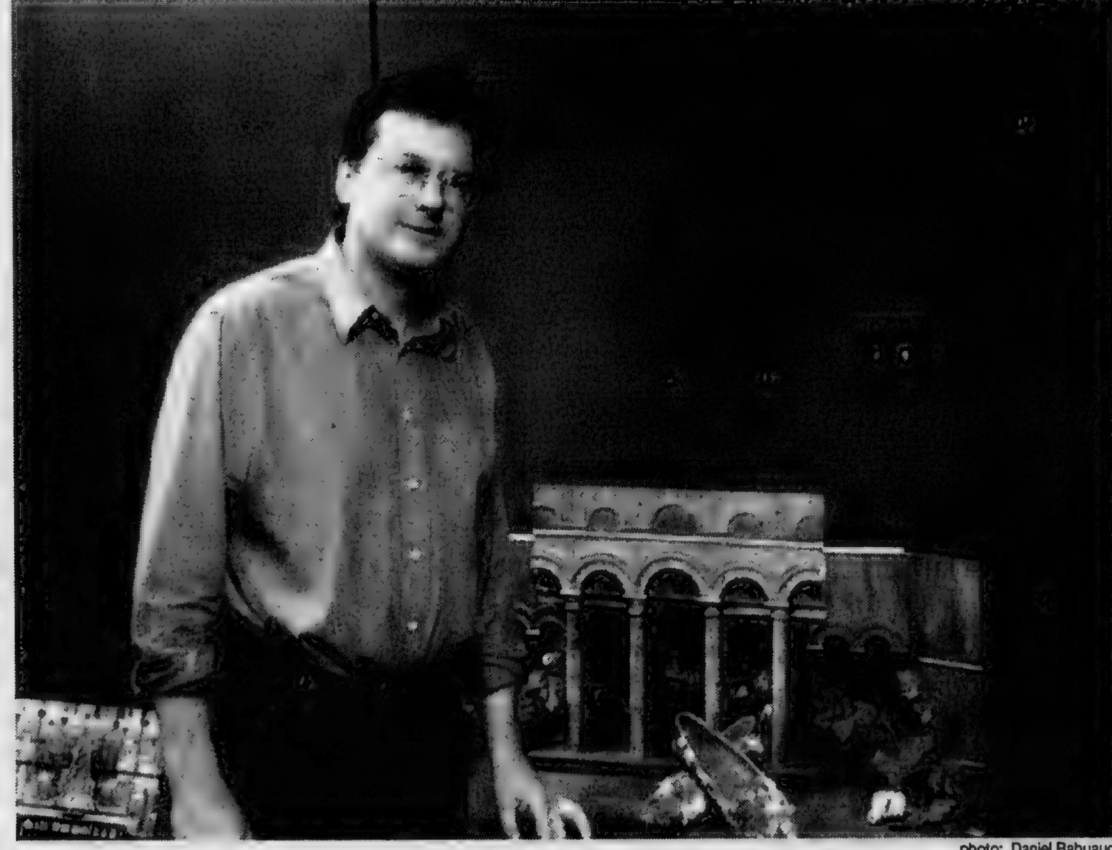


photo: Daniel Bahuaud

Réjean Labrie avec une maquette pour le film *Twilight of the Ice Nymphs*.

Twilight of the Ice Nymphs est le premier long métrage où Réjean Labrie a travaillé comme concepteur visuel. «Le film a vraiment démarré ma carrière de concepteur, explique-t-il. Je suis très fier et satisfait de l'expérience. Notre metteur en scène, le winnipegois Guy Madden, est connu pour son penchant visuel et fantaisiste. Il a également une excellente réputation, alors j'étais dans les étoiles d'avoir l'occasion de travailler avec lui, comme d'ailleurs bien des gens. Sa réputation est telle que la comédienne Alice Krige, qui venait tout juste de compléter *Star Trek - First Contact* à Hollywood, s'est déplacée à Winnipeg pour travailler avec lui dans *Twilight of the Ice Nymphs*, un petit film indépendant.»

Les cinéphiles qui ont visionné *Twilight of the Ice Nymphs* se rappelleront sans doute l'impressionnante forêt enchantée du film, conçue par Réjean Labrie. «Guy Madden préfère un look plus fantaisiste et théatral, explique-t-il. Ses films, dotés de couleurs et de textures variées, sont très stylisés. Alors il a préféré tout tourner en studio, où il avait plus de contrôle sur l'éclairage et l'ambiance qu'il pouvait créer. Il fallait donc concevoir et fabriquer la forêt. Le décor, qui avait 30 000 pieds carrés, était immense!

«Heureusement que nous avions une excellente équipe, poursuit-il. Ian Hanford, mon directeur artistique et Gord Wilding, mon décorateur, ont apporté leur vision au produit fini. Et les volontaires qui ont posé les feuilles sur tous ces arbres avaient énormément de patience!»

Réjean Labrie prépare depuis 1986 des décors pour le Cercle Molière, le Prairie Theatre Exchange, le Manitoba Theatre Centre et l'Opéra du Manitoba. Il a également neuf ans d'expérience dans le monde du cinéma et de la production télévisuelle. Il a travaillé trois ans pour la chaîne YTV à la direction artistique de la série *The Adventures of Shirley Holmes*. Depuis *Twilight of the Ice Nymphs*, il a été directeur artistique de la production télévisuelle américaine *Mission to Mars*, qui a été tournée à Winnipeg. «Dans cette dernière production, l'approche est bien moins fantaisiste que celle de Guy Madden, ou même que celle de *Star Wars*, explique-t-il. Nous avons basé nos décors sur des idées et des véhicules de la NASA afin d'être plus vraissemblables. Et c'est incroyable comme on peut de nos jours prolonger un décor avec des images produites par ordinateur.»

Pour le concepteur visuel, l'avenir est prometteur. «De plus en plus, les producteurs tournent à Winnipeg, explique-t-il. Je viens tout juste de terminer le film *Cord* avec Darryl Hannah et Jennifer Tilly. Le tournage à Winnipeg n'a pris que 17 jours. Pour un film destiné au grand écran, c'est très court. Je me sens très soulagé, mais confiant!»

Sports éclairs

Soccer

• La Ligue de soccer de l'**Université du Manitoba** débutera le 18 mai. La saison est d'une durée de quatre mois incluant 20 parties. Coût: 800$ par équipe (**474-8591**).

Baseball

• Le camp d'entraînement des **Chiefs de Winnipeg dans la catégorie bantam A** aura lieu les **6 et 7 avril** au Centre Max Bell (Marty Jeffrey au **261-1981** ou Bob Haines au **895-9025**).

Lacrosse

• L'équipe de Winnipeg est à la recherche d'un entraîneur d'expérience pour la prochaine saison (**275-6640**).

Football

• Le club de football de **Transcona** accepte les inscriptions pour la saison estivale (John au **222-6738**).

Ringuette

• L'équipe du **Manitoba** a vaincu l'**Alberta** par le pointage de 6-5 en prolongation pour remporter le **championnat de ringuette «tween AA»** de l'Ouest qui a eu lieu du 26 au 28 mars à **Saskatoon** en Saskatchewan.

M. É. B.

GOLF

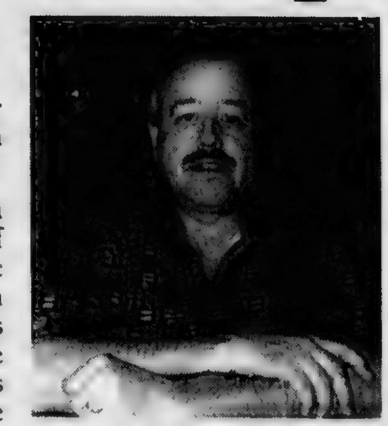
La saison débutera plus tôt

Plusieurs terrains de golf ouvriront leurs portes le 1er avril et ce n'est pas un poisson d'avril.

Marc-Éric BOUCHARD

Le peu de précipitations de neige et les températures douces durant l'hiver, ont accroché un sourire aux lèvres des propriétaires des terrains de golf. C'est le cas du co-gérant du terrain de golf LaVérendrye à La Broquerie, Jude Boulianne. «Nous avons fait un bon travail de protection du terrain à l'automne et les verts sont en excellentes conditions, indique-t-il. On veut de la pluie pour améliorer le terrain, mais ça devra attendre encore quelques jours.

Jude Boulianne qui en est à sa deuxième année au Club de golf LaVérendrye voit l'avenir avec beaucoup d'optimisme. Le terrain est à mon goût et nous débuterons la saison un mois plus tôt que l'année dernière, affirme-t-il. Les gens ont été satisfaits de notre service et cette année on veut qu'ils reviennent pour les mêmes raisons.» Le restaurant du club de golf, quant-à-lui, il est ouvert pour le public depuis déjà deux semaines.



Réal Curé.



Archives La Liberté

Jude et Guy Boulianne.

Pour sa part le propriétaire du club de golf Rivière-aux-Rats, Réal Curé entrevoit la nouvelle saison d'un bon œil. «Le débordement de la Rivière-aux-Rats nous a causé bien des problèmes au cours des dernières années, dit-il. Et l'an dernier, la forte pluie du 16 mai avait causé bien des dégats. Le temps de réparer, on avait déjà perdu bien des golfeurs. Mais cette année, la rivière est dans son lit et notre terrain est en très bon état. Nous devrions débuter la saison le 9 avril, une semaine plus tôt que l'année dernière. Le terrain est à mon goût pour la première fois depuis un bon bout de temps. Une bonne pluie ferait cependant un grand bien aux parcours de golf.»

NATATION

Burgoyne écartée des Jeux panam

Victime d'une vilaine grippe, la nageuse Carrie-Lynn Burgoyne a terminé en 7e place aux qualifications et ne participera donc pas Jeux panaméricains présentés à Winnipeg du 23 juillet au 8 août. Les qualifications ont eu lieu du 17 au 20 mars à Victoria en Colombie-Britannique.

«J'ai tout donné ce que j'ai pu mais la grippe m'a beaucoup affaiblie, souligne Carrie-Lynn Burgoyne. Cette grippe est arrivée à un très mauvais moment. C'est triste mais le championnat est passé et je dois continuer à foncer. Je continue à m'entraîner et je me prépare en vue de plusieurs compétions internationales qui auront lieu durant l'été.»

Avec une force de caractère hors du commun, Carrie-Lynn Burgoyne consacre autant d'efforts à s'améliorer. «Je suis jeune et je dois me concentrer sur les prochaines compétitions et non pas revenir sur celles d'avant, explique-t-elle. Je ne peux rien changer sur les anciens résultats mais je peux mieux me préparer pour les prochaines compétitions.»

La route d'un athlète est parsemée d'embuches et Carrie-Lynn Burgoyne sait qu'elle doit en payer le prix. «Il ne faut pas se décourager, indique l'étudiante du collège Louis-Riel. J'ai un bon entraîneur et ma famille ne cesse de m'encourager. La persévérance me récompensera pour les nombreux efforts des dernières années.»

POOL



DE HOCKEY 1999



Position des participants en date du 29 mars 1999

		Points
Roland Gosselin	**Saint-Malo**	**123**
Robert Lafournaise	**Saint-Malo**	**123**
Oscar Gagnon	La Broquerie	118
Guy Taillefer	La Broquerie	117
Ivan Normandeau	La Broquerie	115
Yvette Mallet	La Broquerie	114
Claude Vielfaure	La Broquerie	113
Paul Vielfaure	La Broquerie	113
René Lafournaise	Saint-Malo	112
Sylvie Normandeau	La Broquerie	112
Rachel Gosselin	Saint-Malo	111
Edgar Freynet	Saint-Boniface	111
Chantal Vielfaure	La Broquerie	110
Mark Dixon	Saint-Malo	110
Denis Carrière	La Broquerie	108
Mona Fillion	Saint-Jean-Baptiste	107
Edouard Gagnon	La Broquerie	106
André Carrière	La Broquerie	106
Rachel Gosselin	Saint-Malo	105
Donald Normandeau	La Broquerie	105
Jude Boulianne Jr.	Sainte-Anne	105
Norm Hébert	Saint-Pierre-Jolys	105
Diane Turenne	La Broquerie	104
Oscar Gagnon	La Broquerie	104
Darren Bouchard	La Broquerie	103
Yvette Mallet	La Broquerie	103
Gérard Tétrault	La Broquerie	103
Estelle Taillefer	La Broquerie	103
Rachel St-Hilaire	Winnipeg	103
Maurice Chaput	Sainte-Anne	102
Jacques Lafournaise	Saint-Malo	102
Gilbert Gagnon	La Broquerie	102
Lina Lafournaise	Saint-Malo	101
Yvette Gagnon	La Broquerie	101
Richard Taillefer	La Broquerie	100
Gaëtan Beauchemin	Ile-des-Chênes	99
Louis Tétrault	La Broquerie	99
Donnell Desrosiers	Vermette	98
Maurice Chaput	Sainte-Anne	98
Arthur Lacoste	Winnipeg	98
Oscar Gagnon	La Broquerie	98
Denis Vielfaure	La Broquerie	97
Ronald St-Hilaire	La Broquerie	97
Estelle Taillefer	La Broquerie	97
Grant Lazaruk	Steinbach	96
Paul Gilmore	Saint-Jean-Baptiste	95
Claude Vielfaure	La Broquerie	95
Dollard Lachance	Saint-Vital	95
Richard Dumesnil	La Broquerie	95
Rose Preteau	Saint-Malo	94
Marc Hince	Winnipeg	94
Don Fillion	Saint-Jean-Baptiste	94
Réjean Carrière	La Broquerie	94
Kristine Vielfaure	La Broquerie	93
Norbert Gagné	Saint-Pierre-Jolys	93
Emile Lamoureux	Ile-des-Chênes	93
Patrick Tétrault	La Broquerie	93
Jeannine Kirouac	La Broquerie	92
Guy Taillefer	La Broquerie	92
Christine Dixon	Saint-Malo	92
Don Janzen	Steinbach	90
Don Fillion	Saint-Jean-Baptiste	90
Oscar Gagnon	La Broquerie	90
Barb Vielfaure	La Broquerie	89
Joanne Hébert	Saint-Pierre-Jolys	89
Henry Van de Velde	Steinbach	88
Claude Vielfaure	La Broquerie	87
Chantal Vielfaure	La Broquerie	87
Henri Turenne	La Broquerie	87
Jean Moquin	La Broquerie	87
Guy Desrosiers	Vermette	86
Léo Roch	Saint-Malo	86
Paul Dumesnil	La Broquerie	86
Martin Nolette	Ile-des-Chênes	85
Suzanne Taillefer	La Broquerie	85
Robert Dumesnil	La Broquerie	85
Maurice Chaput	Sainte-Anne	84
Don Fillion	Saint-Jean-Baptiste	84
Maurice Chaput	Sainte-Anne	83
Huguette Hébert	Saint-Pierre-Jolys	83
Léo Taillefer	Saint-Boniface	82
Crystal Desrosiers	Vermette	81
Gérald St-Godard	Saint-Jean-Baptiste	81
Lorraine Dumesnil	La Broquerie	81
Simone Gosselin	Winnipeg	80
Claude Moquin	La Broquerie	80
Guy Taillefer	La Broquerie	79
Oscar Gagnon	La Broquerie	79
Luc Lachance	Ile-des-Chênes	78
Julie Gagnon	La Broquerie	78
Claire Desrosiers	Vermette	77
Mariette Lachance	Saint-Vital	76
Ginette Fournier	La Broquerie	75
Danielle Gratton	Winnipeg	74
Martin Hébert	Saint-Pierre-Jolys	74
Lionel Beauchemin	Ile-des-Chênes	73
Mitch Tétrault	La Broquerie	72
Miguel Desrosiers	Winnipeg	68
Brad Lage	La Broquerie	58

Pointage des joueurs en date du 29 mars 1999

1	J. Lafournaise	59ers	7 points
	L. Sanders	Red Wings de Grunthal	7 points
	D. Desrosiers	North Stars Î-D-C	3 points
	M. Gagnon	Habs de La Broquerie	4 points
2	C. Nagy	Habs de La Broquerie	16 points
	R. Gosselin	59ers	6 points
	R. Clarke	Royals de Saint-Jean	12 points
	M. Dixon	59ers	3 points
3	M. Both	Royals de Saint-Jean	13 points
	R. Lafournaise	59ers	11 points
	R. Hiebert	Red Wings de Grunthal	6 points
	P. Anderson	Habs de La Broquerie	8 points
4	J. Boulianne	Habs de La Broquerie	13 points
	C. Leduchowski	59ers	12 points
	D. Craig	Royals de Saint-Jean	14 points
	A. Paterson	Habs de La Broquerie	5 points
5	M. Gosselin	59ers	13 points
	P. Gauthier	Habs de La Broquerie	7 points
	C. Friesen	North Stars Î-D-C	5 points
	K. Chaloner	North Stars Î-D-C	2 points
6	D. Beauchemin	North Stars Î-D-C	5 points
	K. Tallaire	Habs de La Broquerie	7 points
	R. Chammartin	Royals de Saint-Jean	10 points
	M. Morin	59ers	5 points
7	D. Senff	Hawks de Saint-Adolphe	2 points
	M. Siwak	Royals de Saint-Jean	13 points
	M. Normandeau	Habs de La Broquerie	16 points
	J. Beauchemin	North Stars Î-D-C	11 points
8	G. Eastman	North Stars Î-D-C	3 points
	C. Petryna	Habs de La Broquerie	9 points
	C. Pollock	Red Wings de Grunthal	6 points
	T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls	0 points
9	P. Saurette	59ers	14 points
	R. Lajoie	Red Wings de Grunthal	5 points
	K. Hooper	Hawks de Saint-Adolphe	3 points
	R. Kihn	Habs de La Broquerie	5 points
10	C. Hebel	Habs de La Broquerie	12 points
	D. Naaykens	North Stars Î-D-C	0 points
	M. Gottfried	North Stars Î-D-C	7 points
	S. Lamonte	Royals de Saint-Jean	2 points
11	R. Desautels	North Stars Î-D-C	8 points
	R. Chaput	Habs de La Broquerie	6 points
	D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	1 points
	G. Gosselin	59ers	10 points

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à [illegible]

***La Liberté* remercie les commanditaires du pool de hockey:**







AIM SOUND SHOPS INC.



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

6h10 Iris le gentil professeur
6h35 La Bande à Ovide
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Liza (L au J)
Le Monde de Clémence (V)
11h00 La Vraie Vie
12h00 Le Midi
12h30 Lingo
13h00 Cinéma: **Les Mille et une nuits** (L)
Les Femmes de Jake (Ma)
Le Courage d'un con (Me)
Otages en balade (J)
La Dame du lac (V)
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Ouimzie
15h30 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Ce soir ouest
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 Omertà, le dernier des hommes d'honneur
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Ce soir ouest
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Drôle de bêtises
0h11 De bouche à oreille
1h35 Fin des émissions

Mardi

16h00 Un cas très spatial
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Découverte
➤ 0h58 Cinéma: **Crime à l'altimètre.** *Fr.-Can. 1996. Drame de mœurs.*
2h35 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Océane
16h24 0340
16h30 Sur la piste
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Christiane Charette en direct
21h00 Radio
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 Vues d'ici: **Windigo.** *Can. 1994. Drame.*
1h50 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Branché
➤ 0h25 Cinéma: **Angélique, marquise des anges.** *Fr.-Ital.-R.F.A. 1964. Mélodrame.*
2h50 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Série des aventures
16h24 0340
16h30 Lassie
16h55 0340
17h00 Change d'air!
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Le Monde de Gabrielle Roy
19h00 23e Festival international du Cirque de Monte-Carlo
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 2000 ans de cinéma: **Capitaine sans loi.** *É.-U. 1943. Drame d'aventure. En 1620, en Angleterre, les membres d'une secte religieuse s'embarquent pour le Nouveau Monde à bord du Mayflower. Le capitaine du navire, un misanthrope, déteste ses passagers et a l'intention de les amener à des kilomètres de leur destination.*
2h10 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h02 Babar
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Les Moomins
8h05 La Bande à Dingo
8h35 Les 101 Dalmatiens
9h05 Couacs en vrac
9h35 Doug
10h05 Princesse Sissi
10h35 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Fais-moi peur!
12h00 Le Midi
12h30 La Soirée des Éloizes
13h00 Le Baseball Labatt 50
16h00 Au delà des apparences
17h00 Ce soir
17h30 Franc jeu
18h00 La Soirée du hockey
21h00 Le Téléjournal
21h30 Les nouvelles du sport
➤ 21h55 Télé-Suspense. **Congo.** *É.-U. 1995. Film d'aventures. Une entreprise américaine de haute technologie a envoyé une équipe en expédition dans la jungle d'Afrique centrale dans l'espoir d'y découvrir un important gisement de diamant.*
➤ 0h05 Cinéma: **Jekyl & Hyde**
Fin des émissions

Dimanche

7h00 Les Chatouilles
7h01 Le Monde irrésistible de Richard Scarry
7h30 Bouledogue bazar
7h31 Arthur
8h05 Kléo
8h30 Le Rêve d'Émilie
9h00 Timon & Pumba
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Flip Flop
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second regard
14h00 De bouche à oreille
15h30 Horizons
16h30 Branché
17h00 La Course destination monde
18h00 Ce soir
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux dimanches: **L'Histoire de l'oie**
21h00 Les Beaux dimanches: **Le bogue court après ses chiffres**
22h00 Le Téléjournal
22h33 Les Nouvelles du sport
➤ 23h00 Ciné-Club. **Cinquième colonne.** *É.-U. 1942. Film d'espionnage. Accusé d'avoir mis le feu dans une avionnerie, un homme recherche les espions qui sont à l'origine de l'incendie. L'action culminera sur la statue de la Liberté*
0h45 Fin des émissions

La programmation locale de cette semaine est sujette à des modifications en raison du conflit de travail.



TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Ciné-congé: **Oliver** (L)
Salut, bonjour!
8h00 Bla Bla Bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Ciné-congé: **Le ciel peut attendre** (L)
Les Fruits de la passion
10h45 J.E. en Direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Tarzan
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Place Melrose
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Reporter
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Ent'Cadieux
19h00 Histoire de filles
19h30 KM/H
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Drôle de vidéo
19h00 Le retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicité
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Fais-moi rire
18h30 Caméra choc
19h00 Diva
20h00 Juliette Pomerleau
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Histoire vraie : **La légende de Dottie West.** *Am. 1994. Drame biographique. Les ennuis financiers et sentimentaux d'une chanteuse country.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
22h30 Le TVA, sports
23h02 Infopublicité
1h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Fleurs et jardins
10h30 Vins et fromage
11h00 Championnat des quilles
12h00 Infopublicité
13h30 Les ailes de la mode
14h00 Cyber club
➤ 15h00 Ciné-pop: **À cœur vaillant.** *Am. 1991. Comédie dramatique. Au début des années 30, une orpheline engagée par un forain comme palefrenier s'entraîne en cachette pour devenir plongeuse à cheval.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra : **Une place au soleil.** *Am. 1996. Comédie. Des jeunes construisent une automobile propulsée par énergie solaire avec laquelle ils participent à une course à travers l'Australie.*
➤ 19h30 Ciné extra: **Piège de cristal.** *Am. 1988. Drame policier. Dans un gratte-ciel de Los Angeles, un policier engage une guerre individuelle contre des terroristes qui ont pris en otage sa femme et ses collègues de bureau.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 Le TVA, sports
➤ 22h55 Ciné-Lune: **Bienvenue au paradis.** *Am. 1990. Drame social. En 1941, un projectionniste est forcé de s'engager dans l'armée américaine alors que sa femme d'origine japonaise est internée dans un camp.*
1h55 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
13h00 Vision mondiale
➤ 14h00 Ciné-pop: **Ernest à la chasse aux monstres.** *Am. 1991. Comédie fantaisiste. Après avoir réveillé sans le vouloir un démon, un farfelu tente vainement de prévenir les habitants de sa ville du danger qui les menace.*
16h00 Décibel
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Planète en folie
➤ 19h00 Cinéma Télémax Vidéotron: **Parfum de femme.** *Am. 1992. Comédie dramatique. Un ancien militaire aveugle au tempérament difficile entreprend un périple à New York en compagnie d'un collégien qui a été engagé pour veiller sur lui.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 Le TVA, sports
23h01 Vins et fromages
23h31 Évangélisation 2000
0h01 Infopublicité
1h31 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 11 avril à 10 h à la SRC
Messe célébrée à la paroisse Saint-Grégoire-le-Grand, à Montréal, par Laurent Ruccolo, prêtre

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Les arts et les autres (L)
La vie d'artiste (Ma)
Temps d'affaires (Me)
Télétourisme (J)
Bons baisers d'Amérique (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 La vie d'artiste (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h00 Zig zag café
10h00 Polémiques (L)
Sciences 5 (Ma)
Télescope (Me)
Au nom de la loi (J)
Temps présent (V)
11h00 Journal de TV5
11h30 Bouillon de culture (L)
Noms de Dieux (Ma)
Reflets (Me)
Haroun Tazieff (J)
Faxculture (V)
12h15 Revue de presse canadienne (V)
12h30 Faut pas rêver (Ma)
Outremers (Me)
Pulsations (J)
Les Belges du bout du monde (V)
12h40 C'est la vie (L)
13h00 Découverte (V)
13h30 Funambule (L)
Télécinéma (Ma)
Rêves [illegible] Afrique (Me)
Alice (J)
Horizons francophones (V)
14h00 Le journal de France 3
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h00 Les pieds sur l'herbe
20h30 Au nom de la loi
21h30 Journal belge
22h00 L'Écran témoin
23h15 Soir 3
23h45 Les Alsaciens ou les deux Mathilde
1h15 Télécinéma
1h45 Reflets
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 La 50e avenue
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
23h45 La vie à l'endroit
0h15 Les pieds sur l'herbe
01h45 Au nom de la loi
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Autant savoir
20h30 Pulsations
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Ça se discute
1h45 Temps présent
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Habitat traditionnel
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Les oasis de l'Arctique
19h30 Clip postal
20h00 Anne Le Guen
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Envoyé spécial
1h15 Clip postal
1h45 Noms de Dieux
2h45 Voilà paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV5

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Fiction : Mandrin
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
23h00 Revue de presse canadienne
23h15 Soir 3
23h45 Anne Le Guen
1h15 Union libre
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Alice
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 Au delà des apparences
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Les Belges du bout du monde
6h30 Tendances
7h00 Découverte
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Génies en herbe
9h30 Rince ta baignoire
10h00 Télétourisme
10h30 Grands gourmands
11h00 Journal de TV5
11h30 Les arts et les autres
12h00 Horizons francophones
12h30 Sport Africa
13h00 Magellan
13h30 Méditerranéo
14h00 Journal de France 3
14h30 Temps d'affaires
15h00 Funambule
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Thalassa
17h30 Vins et fromages
18h00 Journal de France 2
18h30 Nuit magique
20h30 Paris chic choc
21h00 Coup de coeur
21h30 Journal belge
22h00 Tout le monde en parle
23h00 Soir 3
23h45 Vivement dimanche
1h45 Vivement dimanche prochain
2h15 Fiction : Mandrin
3h15 Magellan
3h45 Paris chic choc
4h15 Télétourisme
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Méditerranéo
5h30 Cap aventure
6h00 Autant savoir
6h30 Habitat traditionnel
7h00 Sindbad
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Espace francophone
9h30 Kiosque
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h30 Fleurs et jardins
12h00 La dictée des Amériques
14h00 Journal de France 3
14h30 Les Alsaciens ou les deux Mathilde
16h00 Journal suisse16h30 Pyramide
17h00 Haroun Tazieff raconte sa terre
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche prochain
19h00 Grands gourmands
19h30 Bouillon de culture
20h45 Les grands entretiens
21h30 Journal belge
22h00 Les oasis de l'Arctique
23h00 Télétourisme
23h30 Soir 3
23h45 Nuit magique
1h45 Cap aventure
2h15 Outremers
3h15 L'écran témoin
4h45 Journal de TV5

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le poin (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h30 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horizons francophones
4h00 Impact

Gens d'ici

Lafrenière: nouveau départ pour Toronto

Anie CLOUTIER

Vous vous souvenez de Roger Lafrenière? Non, pas le peintre, l'avocat. Eh bien, celui qui occupe depuis près de deux ans le poste de directeur régional au ministère de la Justice du Canada vient d'être nommé protonotaire de la Cour fédérale. Roger Lafrenière travaillera à partir du bureau local de Toronto. Il entrera en fonction le 1er avril et sera assermenté le 6 avril à Ottawa.

«Un protonotaire, explique-t-il, est un officier juridique nommé par le cabinet, qui a tous les pouvoirs d'un juge sauf pour certaines requêtes comme les injonctions, les outrages au tribunal ou les mises en liberté sous caution. J'exerce la profession d'avocat depuis 16 ans. J'ai toujours été plaideur et fait face à un adversaire. Là, je vais devoir trancher des questions et peser le pour et le contre. J'aurai à me prononcer sur des questions interlocutoires comme par exemple, les preuves admissibles à un procès. C'est un beau et gros défi.»



Roger Lafrenière.

Originaire de Sainte-Anne et diplômé de la faculté de droit de l'Université du Manitoba en 1982, Roger Lafrenière a pratiqué le droit à Winnipeg avant de s'exiler en 1990 à Ottawa où il a exercé sa profession au sein du service juridique du Conseil du Trésor avant de passer en 1996 au service du bureau régional de Toronto. Revenu parmi les siens en mai 1997, Roger Lafrenière était responsable des 40 avocats et des 20 employés de soutien de la section manitobaine du ministère de la Justice du Canada.

De ses deux ans passés à Winnipeg, Roger Lafrenière tire un bilan positif. «J'avais des objectifs particuliers que je m'étais fixés en arrivant et je les ai tous rencontrés. J'ai réussi à donner une direction au bureau; améliorer le fonctionnement de la boîte; déléguer des tâches aux gestionnaires; et permettre aux employés de s'épanouir. Je laisse le bureau dans un meilleur état que je l'ai trouvé.»

CDC CHABOILLÉ

Ça bouge dans Chaboillé

Vingt-deux nouveaux commerces ont vu le jour cette année dans la région de Chaboillé.

Anie CLOUTIER

Revitaliser et embellir les rues principales de Saint-Pierre-Jolys et Saint-Malo, relier le chemin Saint-Paul au sentier pancanadien et encourager l'industrie touristique sont quelques uns des projets qu'a piloté la Corporation de développement communautaire (CDC) Chaboillé qui tenait le 24 mars sa seconde assemblée générale annuelle.

Les personnes présentes ont pris connaissance des autres projets menés par les partenaires de la CDC, soit le village de Saint-Pierre-Jolys, la Municipalité rurale de DeSalaberry et les Chambres de commerce de Saint-Pierre-Jolys et de Saint-Malo.

Le village de Saint-Pierre-Jolys veut assurer une meilleure protection contre les inondations provoquées par la crue de la Rivière-aux-Rats et du ruisseau Joubert. La Chambre de commerce de Saint-Pierre-Jolys, espère de son côté voire ériger ce printemps un complexe résidentiel pour personnes âgées 55 ans et plus. Plusieurs entreprises situées au centre du village ont retenu les services d'un architecte en vue de la construction d'un centre commercial. Ce centre regrouperait les commerces existants du quadrilatère et abriterait le futur centre de services bilingues annoncé dans le rapport Chartier.

Plusieurs projets doivent aussi voir le jour prochainement à Saint-Malo, explique le président de la Chambre de commerce, Pierre Maynard. «Nous voulons développer un sentier pour piétons et cyclistes qui relierait le parc provincial et le village, indique-t-il. Nous travaillons aussi à recréer l'église originale de Saint-Malo qui abriterait un kiosque touristique. Nous accueillerons aussi le jamboree international des Guides cet été, un événement majeur qui devrait attirer beaucoup de gens dans la région. Enfin, nous espérons lancer sous peu un sac publicitaire destiné aux campeurs. Ce sac contiendrait une foule d'informations sur les commerces et attraits touristiques de la région.»

La CDC Chaboillé a mis la touche finale à son site Web et l'a relié au site des Jeux panaméricians. Elle a terminé son Répertoire des entreprises et des services et l'a distribué gratuitement aux résidants de Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo, Otterburne et Dufrost.



photo: Anie Cloutier

L'agente de développement économique, Murielle Bugera, avec en mains un prototype du dépliant touristique qui sera distribué prochainement.

Elle se prépare aussi à imprimer des dépliants touristiques, poser des panneaux à l'entrée et à la sortie des villages et installer des affiches aux réverbères.

La CDC Chaboillé a aussi fourni une aide précieuse à plusieurs entrepreneurs de la région. À travers le programme de prêts à l'initiative locale, la CDC Chaboillé a accordé un prêt cette année à René Lanthier. L'artiste de Saint-Pierre-Jolys compte reproduire certaines de ses meilleures œuvres et ajouter un service d'encadrement à son entreprise. 21 autres commerces ont vu le jour dans la région en 1998.

Le CDC Chaboillé est aussi devenue au cours de 1998 un des 18 bureaux satellite du Centre de service aux entreprises du Canada/Manitoba et le premier à offrir un service bilingue. L'ouverture officielle se fera dans le cadre de la Cabane à sucre les 10 et 11 avril.

Le projet prioritaire de la CDC Chaboillé reste cependant la revitalisation des rues principales et le la route 59. Elle a d'ailleurs investi plus de 38 000 $ dans ce projet en 1998 et fait appel aux services d'Héritage Canada.

Les personnes présentes ont pu prendre connaissance des résultats préliminaires de la consultation publique qui s'est déroulée à Saint-Pierre-Jolys les 22 et 23 mars. Une quarantaine d'individus et près de 30 gens d'affaires de Saint-Pierre-Jolys ont dressé la liste des points forts et des faiblesses de leur village et ont élaboré une stratégie à court terme de promotion et d'animation pour Saint-Pierre-Jolys. Héritage Canada doit rendre un rapport détaillé d'ici la mi-avril. Une consultation similaire avait eu lieu à Saint-Malo l'automne dernier.

MOUVEMENT COOPÉRATIF

Lemoing à la Federated Coop

Anie CLOUTIER

Directeur de la Heritage Coop depuis 1982, Richard Lemoing a été élu le 3 mars au conseil d'administration de la Federated Cooperatives Ltd. «C'est une élection qui est considérée comme importante à l'intérieur du monde coopératif et un poste que certains qualifieraient même de prestigieux», indique l'agriculteur de Minnedosa.

Camionneur de l'année!



photo: Daniel Bahuaud

Jules Balcaen de La Broquerie s'est vu décerner le 13 mars le prix du camionneur de l'année 1999 de l'Association des camionneurs du Manitoba (ACM). Au cours de ses 28 ans chez Bulk Milk Haulers Ltée de Steinbach, Jules Balcaen n'a subi qu'un léger accident. «On ne peut gagner le prix du camionneur de l'année qu'une fois, explique Jules Balcaen, alors vous pouvez vous imaginer que je suis très fier.» Jules Balcaen était camionneur du mois en avril 1998. L'ACM choisit son gagnant pour l'année en examinant le dossier de conduite des 12 camionneurs du mois lors de son 67e congrès annuel.

Et pour cause, la Federated Coop, qui a son siège social à Saskatoon, enregistre des ventes totalisant 2,35 milliards $ par an et des profits annuels de 162 millions $.

Federated Cooperatives Ltd approvisionne les 300 coopératives locales des quatre provinces de l'Ouest. Parmi ses membres on compte la Red River Coop, Heritage Coop et la Coopérative de Saint-Léon. Elle est propriétaire de plusieurs magasins de vente au détail et de centres de distribution de nourriture en gros, notamment à Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina et Winnipeg.

La Federated Coop gère aussi une opération forestière aux environs de Salmon Arm, sept minoteries et une raffinerie de pétrole à Regina.

La Federated Coop s'apprête d'ailleurs à agrandir sa raffinerie, un projet évalué à 200 millions $. La raffinerie transforme actuellement 55 000 barils de pétrole par jour. Le projet d'agrandissement, qui devrait débuter l'an prochain, devrait lui permettre de hausser sa production à 80 000 barils par jour.

«La Federated Coop fête cette année son 70e anniversaire, signale Richard Lemoing. Elle est née aux tout débuts du mouvement coopératif alors que les petites coopératives locales ont senti le besoin de se regrouper et de devenir propriétaires de le grossiste. Le rôle de la Federated Coop est critique pour bien des coopératives locales. Ce sont les profits que la Federated Coop a été capable de générer à travers les années qui ont permis aux coopératives locales de repayer leurs dettes et de remettre de l'argent aux membres.»

Originaire de Notre-Dame-de-Lourdes, Richard Lemoing est diplômé du Collège universitaire de Saint-Boniface. Lui et son épouse Rolande Ritchot cultivent une terre près de Minnedosa depuis plusieurs années. Richard Lemoing a pris la direction de la Heritage Coop en 1982 et a été élu à sa présidence il y a quelques années. Heritage Coop gère plusieurs épiceries, dépanneurs et stations-service. Elle fournit aussi de l'essence, de l'engrais, des herbicides et pesticides ainsi que de la quincaillerie aux agriculteurs de la région. Ses ventes annuelles totalisent 26 millions $.

«Je me suis intéressé au mouvement coopératif parce que je suis moi-même agriculteur et donc consommateur, explique Richard Lemoing. Mais surtout parce que je partage la philosophie derrière le mouvement coopératif. Mon père, Louis Lemoing, a été gérant de la coopérative de Somerset de 1955 à 1966 et j'ai moi-même travaillé à la coopérative de Saint-Léon sous Raynald Labossière.»

Le mouvement coopératif, croit Richard Lemoing, a beaucoup évolué. «La génération qui a parti le mouvement nous a quittés et leurs enfants sont aussi sur le point de partir. On est dans la troisième génération de membres et il y en a qui ont oublié pourquoi on a parti ça. Pour eux, le prix est le point final. Dans les villes en particulier, on doit concurrencer des géants comme Superstore. Mais il y en a encore beaucoup qui partagent les valeurs du mouvement coopératif. On gagne de nouveaux appuis. Les gens doivent venir à nous pour les bonnes raisons: nos produits de qualité, nos prix raisonnables et concurrentiels et des employés aimables. Mais en plus, les membres ont droit à une ristourne. Et ça, ça crée de la loyauté. Le mouvement n'est plus ce qu'il était, c'est vrai. Mais les changements ne sont pas toujours négatifs et on envisage l'avenir avec assez d'optimisme.»

SAINT-MALO

Réponse d'ici deux semaines

Les responsables de la création d'un district local urbain pour le village de Saint-Malo attendent toujours les recommandations du ministre du Développement rural, Leonard Derkach, avant d'aller de l'avant avec leur projet. Selon le porte-parole du comité de mise sur pied, James Gosselin, les fonctionnaires ont maintenant tous les documents en main pour faire leur rapport au ministre dans les prochains jours.

«J'ai parlé avec quelques personnes au ministère qui m'ont dit attendre des documents légaux de la municipalité de DeSalaberry, explique James Gosselin. À la Municipalité, on m'a affirmé que ces documents avaient été envoyés au ministère la semaine dernière et que les fonctionnaires devraient les recevoir dans les prochains jours. Une fois qu'ils auront reçu ces papiers, on m'a dit que le ministre ne serait pas trop long à faire ses recommandations.»

Rappelons que près de 65 % des résidants du village Saint-Malo ont signé une pétition souhaitant la création d'un district local urbain dans la municipalité. Une rencontre publique s'est tenue le 2 février où les représentants du gouvernement étaient présent. Une réponse est attendue d'ici la mi-avril.

P.D.

Pont Provencher

L'avenir commence à se dessiner

PONT Provencher

On a élaboré quatre options conceptuelles pour l'aménagement du vieux pont Provencher.

Par le biais d'un processus de consultation publique, le Comité consultatif du projet du pont Provencher (CCP) a consacré plusieurs mois à s'informer des divers aspects du pont afin de présenter des options d'aménagement à la population. Vos commentaires aideront les membres du CCP à recommander la solution la plus viable, soit un projet techniquement solide, économique, responsable du point de vue de l'environnement et sensible aux besoins des résidents des quartiers environnants et de la ville en général.

Diagramme d'alignement du pont

BOULEVARD PROVENCHER

VOIE DE STATIONNEMENT

ARRÊT D'AUTOBUS

AVENUE TACHÉ

RIVIÈRE ROUGE

Vue en trois dimensions 1

Option 1 Réhabiliter le pont existant

Aspects esthétiques : Étant donné que le pont existant est presque complètement restauré à son état original, on conserve le caractère essentiel du pont et de sa place dans la vie de Saint-Boniface et de La Fourche. L'échelle résidentielle du pont et sa familiarité sont considérées comme des caractéristiques positives pour les quartiers environnants.

Structure : La redondance, soit la sécurité additionnelle dont bénéficie un pont en cas de défaillance d'un élément, est légèrement améliorée par une réhabilitation, mais elle ne correspond pas aux normes modernes de conception des ponts. Des chemises en béton armé améliorent grandement la résistance et la fiabilité des piles et on accroît la durabilité des éléments de la charpente métallique. Par contre, les principales poutres porteuses sont âgées de plus de 80 ans et elles ne sont pas aussi fiables que celles d'un nouveau pont.

Valeur historique : Le Comité des bâtiments historiques de la Ville de Winnipeg a établi que le pont a été construit à des fins fonctionnelles et non à des fins artistiques ou d'attrait. Bien qu'il soit un point de repère important qui symbolise la porte d'entrée de Saint-Boniface, le Comité ne recommande pas son inscription sur la liste des immeubles à conserver.

Gestion de la circulation : La qualité du service demeure la même, soit la présence de quatre voies pour la circulation automobile et deux trottoirs.

Sécurité : L'option proposée ne satisfait pas aux normes actuelles de conception des ponts (p. ex., absence d'un terre-plein pour séparer la circulation dans les deux sens, largeur insuffisante des voies, courbure et alignement de la chaussée inférieurs aux normes). Les ingénieurs du Service des travaux publics de la Ville insistent sur l'exigence de satisfaire aux normes actuelles de sécurité qui s'appliquent aux projets d'investissement ou de réhabilitation touchant des infrastructures, où la durée de vie des installations est prolongée de manière importante. Tout manquement à une telle exigence peut se traduire par des risques et des incidences au plan de la responsabilité pour la Ville. Aussi, le Service ne peut soutenir la présente option. Par ailleurs, si la collectivité soutient fortement l'option, le Conseil municipal devra décider de sa pertinence. La circulation piétonnière créée par le kiosque installé sur le pont joue le rôle d'un moyen de surveillance naturel. Les gens se sentent davantage en sécurité lorsqu'il y a de l'activité. Par ailleurs, on indique que les poutres métalliques situées entre le passage piétonnier et les voies de circulation rendent difficile la possibilité pour un piéton de héler les automobilistes en cas de besoin.

Incidences de la construction : Les travaux de réhabilitation devraient s'étendre sur une période d'au moins 18 mois. Les voies de circulation passeraient de quatre à deux et la circulation piétonnière ne pourrait emprunter qu'un seul trottoir pendant environ un an. Le pont serait complètement fermé pendant une période maximale de trois semaines et pendant un certain nombre de courtes périodes limitées à des soirées et des fins de semaine. Étant donné que la présente option exigerait des travaux d'entretien de plus en plus fréquents au cours des ans, les fermetures du pont et les perturbations de la circulation seraient également plus fréquentes.

Coût estimatif total du projet : 40 millions de dollars.
Durée de vie : Entre 25 et 30 ans avant la mise en œuvre d'un programme de maintenance majeur qui prolongerait la vie du pont pendant 25 à 30 années supplémentaires.

Option 2 - Construire un nouveau pont conventionnel

Aspects esthétiques : Prévu pour accueillir huit kiosques, le nouveau pont reflète le style des ponts plus anciens en utilisant des matériaux contemporains. La structure moderne à poteaux et à poutres comprend des piles compactes, quatre voies de circulation plus une voie réservée aux virages à droite dans l'avenue Taché et deux trottoirs de 6 mètres de largeur. Le Comité des bâtiments historiques souligne que les artefacts du pont actuel, soit le kiosque de l'opérateur, les arches et les engrenages, qui indiquent sa fonction antérieure de pont levant peuvent être intégrés au nouveau pont.

Gestion de la circulation : La voie réservée aux virages en direction est dans l'avenue Taché accroîtra d'environ 20 % le ratio volume-capacité de l'intersection de Provencher et de Taché. On élargit le trottoir du boulevard Provencher à l'est de l'avenue Taché; en occupant la voie qui longe l'ancien trottoir, il empêche les véhicules qui roulent dans la voie réservée aux virages à droite de traverser l'intersection.

Sécurité : La présente option satisfait aux normes actuelles de conception des ponts. Elle permet aussi aux piétons et aux automobilistes de se voir. Le sentiment de sécurité est donc accru, en particulier pour les piétons. Les kiosques et les larges trottoirs attirent les piétons et améliorent la sécurité. Les cyclistes qui empruntent le pont sont séparés des piétons.
Incidences de la construction : Les modifications à apporter aux deux travées ainsi qu'à l'intersection de Provencher et de Taché et la fermeture du trottoir sud permettraient de conserver quatre voies de circulation pendant la construction des voies en direction est du nouveau pont. La circulation serait réduite à deux voies pendant la construction des voies en direction ouest et la démolition du pont actuel, soit pendant environ 12 mois. Les travaux devraient s'étendre sur une période d'environ deux ans.

2 Vue en trois dimensions

Coût estimatif total du projet : 55 millions de dollars.
Durée de vie : Entre 50 et 60 ans avant la mise en œuvre d'un programme de maintenance majeur.

Option 3 - Construire un nouveau pont d'inspiration classique

Aspects esthétiques : Le pont moderne reflète le style des ponts plus anciens d'expression classique, tels ceux que l'on trouve à Paris. Les gros piliers sont apparentés à la maçonnerie en pierres de certains immeubles de Saint-Boniface, tels que la Cathédrale et l'ancien hôtel de ville. La pile accueille une arche au niveau du passage piétonnier où sont situés les kiosques, créant ainsi une porte d'entrée symbolique et clairement indiquée. Un trottoir de 3 mètres de largeur d'un côté et un passage piétonnier de 6 mètres de largeur de l'autre proposent des promenades agréables grâce aux kiosques et à la vue de la rivière des deux côtés. Des escaliers circulaires intégrés aux piles offrent un accès à la rivière.

Gestion de la circulation et sécurité : Mêmes observations que pour un nouveau pont conventionnel. Sécurité des personnes : Les kiosques sont une source d'activité et contribuent au sentiment de sécurité.

Incidences de la construction : Mêmes observations que pour un nouveau pont conventionnel.

Coût estimatif total du projet : 68 millions de dollars.
Durée de vie : Entre 50 et 60 ans avant la mise en œuvre d'un programme de maintenance majeur.

3 Vue en trois dimensions

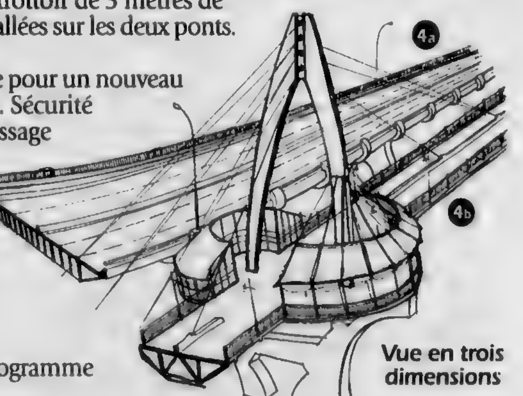
Option 4a 4b - Construire de nouveaux ponts jumelés

Aspects esthétiques : Les membres du CCP considèrent la présente option, qui prévoit des travées séparées pour les piétons et les véhicules, comme une variante unique de la conception type d'un pont. Le nouveau pont piétonnier est une structure suspendue à haubans légère qui va du boulevard Provencher au cœur de La Fourche, créant ainsi un lien solide entre Saint-Boniface et La Fourche. La structure peu encombrée à deux arches rappelle l'ancien pont et les arcs religieux traditionnels de la culture de Saint-Boniface. Deux kiosques sont installés sur le pont piétonnier de 6 mètres de largeur. Le pont pour les véhicules reprend certains éléments courbes du pont piétonnier, mais sous une forme lourde et imposante. Sur le côté nord, le pont possède un trottoir de 3 mètres de largeur. Des répliques modernes des réverbères originaux sont installées sur les deux ponts.

Gestion de la circulation et sécurité : Mêmes observations que pour un nouveau pont conventionnel et un nouveau pont d'inspiration classique. Sécurité des personnes : Les piétons et les cyclistes qui empruntent le passage piétonnier peuvent être isolés et ne pas se sentir en sécurité pendant les périodes de faible achalandage en raison de l'absence de chemins d'évasion.

Incidences de la construction : Mêmes observations que pour un nouveau pont conventionnel et un nouveau pont d'inspiration classique.

Coût estimatif total du projet : 63 millions de dollars.
Durée de vie : Entre 50 et 60 ans avant la mise en œuvre d'un programme de maintenance majeur.



Vue en trois dimensions

Participez à une journée portes ouvertes

Toute la population est invitée à une de nos trois journées portes ouvertes, qui auront lieu les 7, 8 et 10 avril 1999. Venez vous renseigner sur les options proposées pour le pont et connaître les résultats d'une évaluation environnementale comparative. Discutez avec les experts techniques et indiquez-nous le pont sur lequel vous aimeriez marcher, aller à bicyclette ou conduire un véhicule au cours des années à venir.

Le mercredi 7 avril, de 14 h à 21 h,
dans la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain (340, boulevard Provencher).

Le jeudi 8 avril, de midi à 20 h,
dans le Edmonton Court du centre commercial Portage Place (393, avenue Portage).

Le samedi 10 avril, de 11 h à 17 h,
à l'extrémité ouest de la zone de restauration centrale, Marché de La Fourche (1, chemin Forks Market).

Dites-nous ce que vous pensez

Quelle est votre opinion des quatre options envisagées pour le pont?

1 Réhabilitation du pont existant	*positive* ☐	*neutre* ☐	*négative* ☐
2 Nouveau pont conventionnel	*positive* ☐	*neutre* ☐	*négative* ☐
3 Nouveau pont d'inspiration classique	*positive* ☐	*neutre* ☐	*négative* ☐
4 Nouveaux ponts jumelés	*positive* ☐	*neutre* ☐	*négative* ☐

Quelle est votre option préférée? ____________

Qu'est-ce qui vous amène à exprimer une telle opinion ____________

Avez-vous d'autres commentaires sur le projet du pont Provencher? ____________

Veuillez indiquer votre code postal afin que nous puissions classer les résultats selon les quartiers.

Code postal : ____________ Nom : *(Facultatif)* ____________

Adresse : ____________ N° de téléphone : ____________

Veuillez retourner le questionnaire dans la semaine qui suit sa réception à Bill Ebenspanger, P. Eng., gestionnaire de projet, Service des travaux publics, Ville de Winnipeg, 100, rue Main, Winnipeg (MB) R3C 1A4
(Télécopieur : 942-4811, renseignements : 986-4681)

BRÉSIL

Le géant du sud

Le Brésil, pays de l'Amérique du Sud en plein boom économique, tel que raconté par le consul-général canadien, Jean-Michel Roy.

Daniel BAHUAUD

Jean-Michel Roy connaît le Brésil. Nommé consul-général canadien en 1998, il a travaillé à l'ambassade canadienne au Brésil entre 1986 et 1990, et parle le portugais. De passage à Saint-Boniface le 19 mars pour donner une conférence aux membres de la Chambre de commerce, Jean-Michel Roy a fait connaître aux Franco-Manitobains ce pays émergeant et a parlé de ses rapports économiques avec le Canada.

«Le Canada et le Brésil se ressemblent à bien des égards, explique Jean-Michel Roy. Les deux pays ont une grande superficie avec des régions géographique très distinctes. Par conséquent, le Brésil comme le Canada est une république fédérale.»

Le Brésil, par contre, est un pays émergeant. Malgré l'important écart qu'on y trouve entre riches pauvres, le Brésil est tout de même le pays le plus industrialisé et avancé de l'Amérique du Sud. Grâce aux politiques économiques du président Fernando Henrique Cardoso, le Brésil a rendu plus transparents la démocratie et le processus décisionnel, favorisé l'investissement étranger et doublé en huit ans son produit intérieur brut, qui représente maintenant la moitié de celui du continent.

Avec cette nouvelle prospérité, sont venus d'importants changements sociaux. La distribution des revenus encore très inégale dans le pays n'a pas empêché 20 millions de familles de joindre les rangs de la classe moyenne entre 1992 et 1996. Les femmes contribuent davantage à l'économie et le taut d'alphabétisation chez les pweaonnwa âgées de 15 ans et plus est de 83 %.

photo: Daniel Bahuaud

Jean-Michel Roy: «Le Brésil a connu un essor économique incontournable.»

«Le Brésil se voit comme le chef de file naturel de l'Amérique du Sud, estime Jean-Michel Roy. Il a une politique d'ouverture économique sur le monde et veut adhérer au club des pays riches. C'est pourquoi il a fait tomber ses barrières tarifaires et a adhéré au Mercosur, l'entente de libre-échange entre le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay. Ce progrès impressionnant ouvre des débouchés économiques pour les pays industrialisés, y compris le Canada.»

En effet, on compte à l'heure actuelle plus de 125 sociétés canadiennes au Brésil, parmi lesquelles se trouvent Alcan, Inco, Bell Canada, Nortel et Seagram. «C'est sûr, explique Jean-Michel Roy, que le Brésil n'est pas le partenaire économique le plus important du Canada, mais dans les domaines du pétrole et du gaz, des automobiles, du traitement des eaux et des déchets, ainsi que des télécommunications, le Canada y a d'excellentes relations qui ne font que s'accroître. Bell Canada, pâr exemple, a fait d'importants investissements au Brésil.

«La fréquence des visites bilatérales a beaucoup augmenté, poursuit Jean-Michel Roy, et plusieurs premiers minsistres provinciaux, dont Gary Filmon, se sont rendus au Brésil pour resserrer les liens économiques. Le domaine agroalimentaire, très important pour l'économie manitobaine, offre d'excellents débouchés.»

La présence canadienne au Brésil remonte à plus de 100 ans. Ce sont des Canadiens qui ont érigé les grands barrages hydro-électriques qui ont permis à Rio de Janero et San Paolo de s'industrialiser. Des sociétés canadiennes ont aussi construit le premier système de transport en commun à Rio. «Depuis, explique le consul-général, les Brésiliens aiment les Canadiens, qui sont perçus comme des partenaires sérieux et ouverts. En plus, les Brésiliens constatent que le Canada n'est pas une annexe des États-Unis.»

Jean-Michel Roy estime que les Brésiliens et les Canadiens pourront profiter des Jeux panaméricains pour resserrer leurs liens culturels. «Malgré l'absence de l'équipe de soccer, dit-il, le Brésil compte envoyer à Winnipeg sa plus importante délégation de l'histoire des Jeux. Les médias ne cessent de chanter que le Brésil espère briller comme il ne l'a jamais fait, alors bien des Brésiliens suivront les événements à Winnipeg avec intérêt.»



photo: Anie Cloutier

Une affaire de femmes

Evelyn Valcourt, Brandy Saltel, Maria Chaput et Carolyne Duhamel figurent parmi les six femmes d'affaires francophones du Manitoba qui ont participé à la première Conférence Carrefour tenue les 8 et 9 mars à Calgary. La conférence était parrainée par le Conseil pour l'unité canadienne et le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest. elle a permis à une soixantaine de femmes de sept provinces canadiennes d'échanger sur les défis particuliers qui se posent aux femmes en affaires, ainsi que sur l'unité canadienne. Elles ont eu l'occasion de parler de leur voyage le 23 mars à l'occasion du dîner mensuel des femmes d'affaires francophones. «J'ai trouvé particulièrement intéressant de partager avec d'autres jeunes femmes francophones qui ont, comme moi, lancé un commerce tout en élevant une famille», indique la propriétaire de Brandy's Bouquet de Lorette, Brandy Saltel. «J'ai été entourée de femmes convaincues du bilinguisme canadien et j'ai rencontré de nombreuses Québécoises qui voulaient rester dans le Canada. Et j'ai pris conscience du rôle primordial que peut jouer la femme dans l'unité du pays», signale quant à elle Maria Chaput de M. E. Grapho. «Cette conférence nous a permis de créer des liens et d'échanger librement avec des femmes d'affaires de partout au pays, souligne la propriétaire de Evelyn's Wigs & Breast Prosthetic Services, Evelyn Valcourt. Toutes les femmes présentes partageaient les mêmes idées au sujet de l'unité nationale. Ce sont les médias qui propagent les idées indépendantistes.» Enfin, pour Carolyn Duhamel, membre du Conseil manitobain pour le leadership en éducation, la conférence a été l'occasion d'apprécier «chez ces femmes un potentiel énorme d'influencer l'avenir; de découvrir chez elles une énorme confiance en l'avenir et une détermination à toute épreuve. Ces femmes ne travaillent pas seulement pour leur propre bénéfice, mais pour celui de la société entière». Les autres Manitobaines ayant participé à cette conférence étaient Sylvie Boulanger et Shannon MacFarlane.

C.T.F.O.
Corridor touristique Francophone de l'Ouest

est à la recherche d'un.e

COORDONNATEUR.TRICE
(Poste à temps plein)

Pour planifier et coordonner la réalisation du plan d'action annuel du C.T.F.O., selon les orientations ciblées et les politiques du Conseil d'administration.

Compétences :

- bonne connaissance de la francophonie de l'Ouest canadien;
- dynamique, autonome, entregent;
- esprit de synthèse et d'analyse;
- expérience en gestion des ressources humaines, matérielles et financières;
- expérience du secteur du tourisme;
- capacité de mener des études et de produire des rapports;
- très bonne maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais;
- facilité à utiliser l'informatique, l'Internet, les logiciels de traitement de texte et de comptabilité;
- expérience de travail avec un conseil d'administration d'organisme sans but lucratif serait un atout.

Lieu de travail : Saint-Boniface (Manitoba)

Salaire : à discuter selon la compétence et l'expérience tout en respectant l'échelle de salaire établie

Début du travail : Le 1er mai 1999

Fin du concours : le vendredi 16 avril

Faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation par courrier à :

Madame Mariette Mulaire
Directrice générale
CDEM
390, boulevard Provencher, unité K
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

par télécopieur au : (204) 237-4618

ou par courriel à : mmulaire@cdem.com

Seules les personnes choisies pour une entrevue seront avisées.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont répondu à cette offre d'emploi.

OFFRE D'EMPLOI
Adjoint(e) de circonscription
Temps partiel

Poste disponible pour un(e) adjoint(e) de circonscription pour le bureau à Saint-Jean-Baptiste à temps partiel. La personne idéale pour remplir ce poste doit posséder les connaisances et aptitudes suivantes :

- connaissance des deux langues officielles;
- être capable de travailler de façon indépendante;
- avoir une personnalité agréable au téléphone;
- être capable de respecter des échéanciers parfois serrés;
- avoir de l'entregent et une facilité de contact.

Les personnes intéressées sont priées de nous soumettre une demande incluant un curriculum vitae et les coordonnées de trois références à :

David W. Iftody, député
C.P. 248
Saint-Jean-Baptiste (Manitoba)
R0G 2B0

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu HENRI CHARLES GEVAERT, du village de Somerset, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 3e jour de mai 1999.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour de mars 1999.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

COORDONNATEUR(TRICE) DE L'APPEL DU PRIX

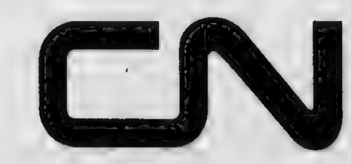
Le(la) candidat(e) doit être bilingue, posséder une bonne connaissance des logiciels Word et Excel et avoir un excellent sens de l'organisation et de l'entregent.

Nous offrons d'excellent avantages sociaux. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et vos attentes salariales à :

SAAN STORES LTD.
1370, place Sony
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3C3

À l'attention du :
Service des ressources humaines

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature mais nous ne communiquerons qu'avec celles choisies pour une entrevue.



CANADIEN NATIONAL
POSTES PERMANENTS OU TEMPORAIRES DE TECHNICIENS OU DE TECHNICIENNES QUALIFIÉ(E)S EN ÉLECTRONIQUE

Service Signalisation et communications
Winnipeg (MB)

Horaire et salaire : Semaine de travail de 40 heures. Salaire horaire initial de 18,58 $ et maximum de 22,68$ après 21 mois.

Qualifications : Deux années de formation en diagnostic des anomalies et en techniques électroniques, ou l'équivalent assorti d'une expérience en diagnostic des anomalies et en dépannage sur du matériel électronique, notamment : les radios VHF-UHF, les réseaux de transmission voix-données, les systèmes de télémesure et de commande. Connaissance des logiciels et matériels informatiques. Les candiats et candidates devront passer un examen technique et des tests d'aptitudes.

Tâches : Diagnostiquer des anomalies et réparer des composantes électroniques. Le CN fournit l'outillage et le matériel de mesure.

LE CN, QUI SOUSCRIT AUX PRINCIPES DE L'ÉQUITÉ EN EMPLOI, ENCOURAGE LES PERSONNES QUALIFIÉES À PRÉSENTER LEUR CANDIDATURE.

Envoyer son curriculum vitae au plus tard le 12 avrill 1999 au :

Bureau d'embauche du CN
433, rue Main, bureau 980
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2P8

Les Heures Claires

Centre éducatif francophone
recherche
deux ÉDUCATEUR(TRICE)S EN SERVICE DE GARDE
Niveau I ou II qui retournent aux études en septembre.
Pour un EMPLOI d'ÉTÉ.
Contactez Chantal Laurencelle au 233-4442 ou envoyez votre curriculum vitae au
320, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0J4





OFFRE D'EMPLOI

L'INSTITUTION : **CAISSE SAINT-BONIFACE**
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

LE TITRE : **DIRECTRICE OU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSION DE LA DIRECTION :

Responsable du développement des affaires auprès des membres actuels et potentiels, vous aurez à démontrer des pratiques de gestion propices à mobiliser, à engager et à former le personnel en vue d'assurer la qualité de service aux membres, la croissance et la rentabilité de la caisse. Vous aurez à appuyer les membres du conseil d'administration dans leur processus de décision en leur fournissant les informations pertinentes et les conseils appropriés.

La personne recherchée est engagée au développement économique, culturel et social de sa communauté. Une attention particulière est accordée aux caractéristiques personnelles suivantes : leadership, habiletés relationnelles, communication et vision.

L'expérience pertinente en gestion est un pré-requis et une formation professionnelle est essentielle.

LA CAISSE ET SON MILIEU :

La Caisse Saint-Boniface a trois succursales dans la communauté francophone de Saint-Boniface, une à Île-des-Chênes et une à Otterburne. La caisse possède un actif de 155 000 000 $. Ses dépôts s'élèvent à 150 000 000 $ et son portefeuille de prêts à 130 000 000 $. Elle est composée d'une équipe de 42 personnes à temps plein et 16 à temps partiel.

LA RÉMUNÉRATION :

La rémunération et les avantages sociaux seront à la hauteur du poste pour la personne qui a la motivation et les compétences voulues pour assumer pleinement ce nouveau défi.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae complet avant le 24 avril 1999, sous pli confidentiel, à :

Monsieur Alexis Bertrand, président
Caisse Saint-Boniface
a/s de 10, baie Huppe
Winnipeg (Manitoba)
R3X 1H3

Le Réseau canadien pour la santé des femmes

Coordinatrice(teur) bilingue du site web
(poste à mi-temps)

Le RCSF recherche une personne douée de créativité et d'initiative qui se sentirait à l'aise dans un milieu de travail en mouvement continuel. Cette personne doit posséder d'excellentes habiletés de communication verbale et écrite, dans les deux langues officielles. De l'expérience dans les domaines touchant la santé des femmes et les organismes sans but lucratif sera considérée comme un atout important.

Ce poste à mi-temps comprend les fonctions suivantes: conception et maintien du site web du RCSF, écriture et édition pour ajouter au site existant; et travail d'appui dans ces domaines pour les membres et le personnel. Expérience documentée en conception de sites web, habiletée en écriture. Seront considérés comme des atouts: connaissance des questions liées à la santé des femmes; formation dans le langage Java et Photoshop et la capacité d'utiliser celui-ci et de l'expérience avec les bases de données électroniques. Échelle salariale: 16 000 à 19 000 $ par année.

Le RCSF souscrit au principe d'équité en matière d'emploi et encourage les femmes autochtones, les membres des minorités visibles ou linguistiques, les lesbiennes et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Une description du poste est disponible sur demande. Veuillez communiquer avec notre bureau ou consulter notre site Web (htttp://www.cwhn.ca.webcoord.html).

Veuillez remettre votre curriculum vitae par télécopieur au (204) 989-2355, par courriel à cwhn@cwhn.ca ou à l'adresse postale suivante **avant le vendredi 9 avril 1999:**

Coordinatrice exécutive
Le Réseau canadien pour la santé des femmes
Bureau 203, 419 avenue Graham
Winnipeg (Manitoba) R3C 0M3

Nous remercions toutes les postulantes pour l'intérêt qu'elles manifestent envers le Réseau canadien pour la santé des femmes. Toutefois, seuls les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées.

**Information available in English.*



Gestionnaires de projets en ressources humaines

Défense nationale

Ottawa (Ontario) et autres endroits

Toute personne résidant ou travaillant au Canada peut postuler à ce concours de dotation anticipatoire pour des postes indéterminés à travers le Canada. L'échelle salariale pour ces postes est de **50 852 $** à **57 126 $** (PE-04) ET de **57 589 $** à **64 781 $** (PE-05), en fonction de l'expérience.

Travailler au gouvernement n'est plus ce que c'était !

Vous considérez-vous comme étant un Gestionnaire de projets innovateur, ayant une vision nouvelle en ressources humaines et qui prend plaisir à se fixer de nouveaux horizons ? Est-ce que votre profil de carrière est révélateur d'énergie, d'enthousiasme, de ressourcement, d'adaptabilité, de confiance et d'une approche consultative/de collaboration ? Êtes-vous capable de trouver le côté positif des événements afin de les faire devenir des situations gagnantes dans la réalité ? Recherchez-vous la chance d'avoir un nouveau défi dans votre carrière en Ressources humaines ? Désirez-vous apporter une contribution significative et de valeur ajoutée au sein d'un environnement dynamique et stratégique ? Cherchez-vous à acquérir de l'expérience gouvernementale dans le domaine des Ressources humaines ? Alors ne cherchez plus, le ministère de la défense nationale (Secteur civil) est l'endroit pour vous !

Votre défi consistera à aider de façon stratégique à révolutionner le domaine des Ressources humaines (Secteur civil) en planifiant, en développant et en implantant des programmes et des services innovateurs. Dans ce rôle essentiel, vous serez en consultation avec une clientèle variée. Suite à des discussions portant sur des questions stratégiques en Ressources humaines, vous créerez des jalons innovateurs qui permettront d'utiliser des approches collaboratrices dans le domaine de la gestion des Ressources humaines. Étant visionnaire avec une perspective et une pensée stratégiques, excellant dans la négociation de niveaux de services et de normes de services, vous recherchez toujours la chance de résoudre des problèmes clefs en Ressources humaines. Perspicace et attentif, vous possédez l'habileté de décoder les besoins des clients qui se manifestent afin de leur fournir conseils et avis alternatifs et innovateurs en matière de stratégies et d'approches en Ressources humaines.

Pour vous joindre à notre équipe, vous devrez démontrer que vous possédez une vaste et récente expérience couronnée de succès dans le domaine de l'élaboration de programmes et de politiques reliées à la gestion des Ressources humaines, à la gestion de projets ainsi qu'à la préparation et à la présentation de breffages. Votre excellente gestion, votre capacité de création d'équipes et votre habileté interpersonnelle sont jumelées à votre diplôme pertinent d'une université reconnue. Nous sommes à la recherche d'individus bilingues possédant un leadership excellent, une bonne aptitude de communication, une bonne habileté à faire des présentations et des habiletés en gestion du changement et en gestion de conseil ou de facilitation.

Il s'agit de postes bilingues impératifs exigeant des compétences linguistiques variées.

Le ministère de la défense nationale (Ressources humaines - Secteur civil) est disposé à considérer des affectations d'autres organisations. Par conséquent, si vous ne désirez pas quitter votre emploi présent mais vous aimeriez acquérir une expérience dans un milieu gouvernemental, ceci pourrait constituer la chance que vous attendiez.

Le consentement à subir une vérification de Fiabilité approfondie est essentiel. Tous les coûts reliés au processus d'entrevue/d'évaluation sont la responsabilité du candidat. Une liste d'admissibilité pourra être rédigée en vue de la dotation de postes semblables futurs au sein de ce ministère ou d'autres ministères de la Fonction publique du Canada.

Si vous êtes une personne résidant ou employée au Canada, et que vous croyez pouvoir rencontrer ce défi, nous vous invitons à nous envoyer votre curriculum vitæ **d'ici le 30 avril 1999** joint à une lettre d'accompagnement démontrant que vous possédez toutes les exigences précitées (veuillez fournir des exemples concrets et détaillés), en précisant **le numéro de concours S90519TT77** et en indiquant clairement votre citoyenneté. Si vous ne vous conformez pas à ces exigences, votre candidature pourrait être éliminée à la présélection. Envoyez votre curriculum vitæ et une lettre d'accompagnement et le formulaire de demande CFP-3391 (que vous pouvez obtenir à la Commission de la fonction publique du Canada ou au centre de ressources humaines de votre localité) à la **Commission de la fonction publique du Canada, 66, rue Slater, 3e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0M7. Télécopieur : (613) 996-8048.** Vous pouvez aussi poser votre candidature **en direct à http://jobs.gc.ca**

Remarque : Vu que la fonction publique du Canada favorise l'équité en matière d'emploi, nous encourageons aussi les candidats à préciser volontairement leur groupe d'appartenance : populations autochtones, groupes minoritaires visibles ou personnes handicapées.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Pour d'autres renseignements sur nos programmes de recrutement, visitez notre site Internet au : **http://jobs.gc.ca**

Commission de la fonction publique du Canada | **Public Service Commission of Canada**

Canada



South Eastman/Santé Sud-Est-Inc.

HÔPITAL STE-ANNE HOSPITAL
est à la recherche d'un(e) réceptionniste – poste d'une durée d'un an du lundi au dimanche de 20 h 30 à 22 h 30

Exigences:

- Maîtrise des langues française et anglaise, parlées et écrites;
- capable de travailler avec un minimum de supervision et dans des situations difficiles;
- excellente manière téléphonique et communication avec le public;
- excellence en dactylographie et bonne connaissance de Windows '95 et Word 6.0;
- connaissance générale des termes médicaux serait un atout.

Les personnes intéressées sont invitées a faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 9 avril 1999 à** :

Louise Maynard
Hôpital Sainte-Anne
52, rue St-Gérard
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C4
ou par télécopieur au (204) 422-9929

Manitoba

CONSEILLER EN MESURE ET ÉVALUATION - Bilingue - deux postes, création d'une liste de candidats admissibles, Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Winnipeg. Numéro de concours : 16308FLL. Échelle de salaire : 47 906 $ à 60 805 $. Date de clôture : le 12 avril 1999.

Qualités requises : Les personnes choisies pour ces postes auront fait des études de 2e ou 3e cycle en mesure et évaluation pédagogiques et elles devront démontrer qu'elles possèdent un esprit analytique et des compétences en recherche. L'expérience dans la gestion de projets d'évaluation sera considérée comme un atout. Les personnes choisies auront d'excellentes capacités en communication, en relations interpersonnelles et en gestion de projets. Des compétences en leadership seront essentielles. Ces postes exigent une parfaite maîtrise du français. Le fait de pouvoir bien s'exprimer en anglais (oral et écrit) sera considéré comme un atout important.

Fonctions : Le personnel de la Direction de la mesure et de l'évaluation, qui relève de la Division des programmes scolaires du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle du Manitoba, est chargé d'étudier la performance des élèves dans la province. Le projet de renouveau de l'éducation au Manitoba offre des possibilités intéressantes aux spécialistes de la mesure et de l'évaluation qui ont des compétences dans ces domaines. Il s'agit de gérer des projets visant l'élaboration et la mise en œuvre à l'échelle de la province de tests basés sur les normes pour les 3e et 6e années et pour les niveaux secondaire 1 (9e) et secondaire 4 (12e) dans les matières de base suivantes : English Language Arts (ELA), mathématiques, sciences humaines et sciences de la nature. À titre de chef de projet, vous serez responsable de la gestion des projets d'évaluation et d'élaboration des tests. Ceci comprend entre autres les fonctions suivantes : préparer des propositions et des budgets pour les projets; recruter des membres pour les comités et gérer ceux-ci; élaborer des instruments et des documents d'évaluation et faire des recherches sur les politiques touchant l'évaluation. Vous devrez également mettre sur pied des ateliers pour les écoles et les divisions scolaires, et leur offrir des conseils sur la conception des tests et les pratiques d'évaluation.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, bureau 407, Winnipeg (MB) R3G 0T3, Télécopieur : (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $




Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237-4823 (1-800-523-3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

RECHERCHE

EMPLOIS: Tu as 16 ans et plus. Tu es bilingue. Tu aimes servir le public. Tu es prêt(e) à travailler certaines fins de semaine, et soirées. Les JARDINS ST-LÉON est peut-être un endroit pour toi. Envoie-nous ton curriculum vitae avec trois références avant le 15 avril au 371, place Cabana, Winnipeg (Manitoba) R2H 0K3. Une connaissances et de l'expérience dans le domaine des fleurs serait un atout. Seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.
637-

RECHERCHE: Accompagnatrice (femme 20 ans et plus) pour un homme intéressé à faire des activités sociales (golf, promenade, magasinage, etc). Il est important de posséder une voiture. Renseignements: Dina au 224-3465.
650-

À VENDRE

À VENDRE: Robes de mariées grandeur 7 à 9 et 11 à 14. Vêtements d'hiver «casuals» et professionnels en réductions. J'accepte présentement des vêtements de printemps et d'été sur rendez-vous. Le Garde-Robe, 561, rue Des Meurons. Tél.: 233-9552. Roselyne.
608-

À VENDRE: Maison à revenu au 424, Valade. 2 appartements d'une chambre à coucher, entrée privée. Un de deux chambres. Rénovations majeures ont été apportées aux appartements. Garage simple et deux stationnements additionnels. Revenu par mois 1 500 $. Pour plus d'information 233-3753.
644-

À VENDRE: Aimeriez-vous passer un bel été à la Plage Albert? 5 minutes du lac et près du nouveau terrain de golf. Achetez votre chalet dès maintenant. Possession le 1er mai. Pour plus d'information appelez le 233-3153.
649-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale, 370 $ par mois, services compris. Composez le 233-6091.
647-

À LOUER: Appartement à Saint-Boniface Nord entrées privées, 1 chambre à coucher, stationnement. Libre le 1er mai, 325 $/mois + services. Composez le 1 (204) 422-5610.
648-

À LOUER: 504, Aulneau, appartement d'une chambre à coucher, propre. Stationnement et entrée privée. Libre le 1er avril. 350 $/mois. Composez le 233-2520.
651-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher, rue Masson. 400 $/mois comprend stationnement, chauffage et eau. Disponible immédiatement. Appelez François au 231-5033.
652-

Nécrologie



Béatrice Beauchemin

Après une courte maladie, le vendredi 12 mars 1999, Mme Béatrice Beauchemin (née Jeannotte), s'est éteinte paisiblement à l'Hôpital général Saint-Boniface, à l'âge de 97 ans et 10 mois.

Une personne accueillante, généreuse et prévenante, elle aimait être entourée de sa famille qu'elle chérissait tellement. Sa grande dévotion à l'Eucharistie était connue et c'est avec bonheur et reconnaissance au Seigneur qu'elle avait pu assister à la messe de la veille de Noël 1998. Fière de sa culture francophone et métisse, elle était membre honoraire de l'Union nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba et depuis plusieurs années membre de la Société historique de Saint-Boniface.

Née à Saint-Alphonse (Manitoba) le 12 mai 1901 de Joseph Jeannotte et Marie Carrière, elle fréquenta l'école Campeau et l'école de Mariapolis où sa mère était institutrice. Sa famille déménagea plus tard à Laurier (Manitoba). Le 10 janvier 1923, elle épousa Joseph Beauchemin en l'église Notre-Dame-de la Miséricorde d'Île-des-Chênes et vécut à Île-des-Chênes depuis. En 1971, elle se retira à la Villa des Chênes où son caractère jeune et jovial lui permit de jouir pleinement de la vie, et de réaliser quelques beaux voyages dont un à Paris (France) en 1985.

Elle a été précédée par son bien-aimé époux Joseph en novembre 1970, sa petite fille Denise (jumelle de Denis) en 1934, un gendre Jean-Baptiste Roy, ses parents, et tous ses frères et sœurs, Josephine (Joseph) Bilodeau, Elodie (Edgar) Boisvert, Pat (Marie) Jeannotte, Rita (Auguste) Berthelette et Dollard (Shirley) Jeannotte.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Lucile (Oswald) Carrière, Simone Roy, Lionel (Adrienne) Beauchemin, Roméo (Jeane) Beauchemin, Denis (Jeannine) Beauchemin et Dolorès (Louis) Laurendeau, 45 petits-enfants, 75 arrière-petits-enfants et 4 arrière-arrière-petits-enfants.

La famille tient à remercier ceux et celle qui lui ont démontré des gestes d'affection et d'amitié et ont ainsi contribué à maintenir une bonne qualité de vie.

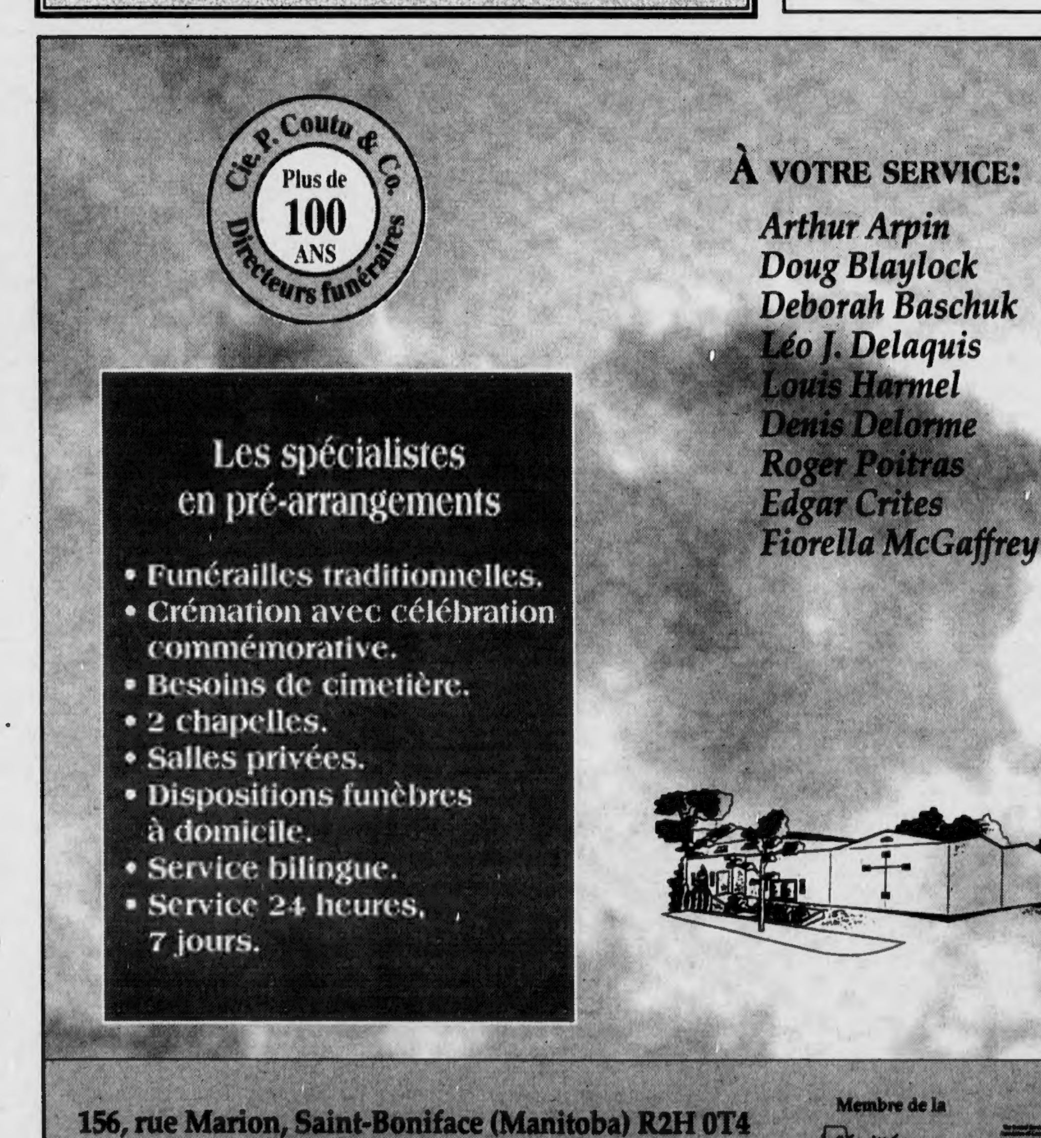
La messe des funérailles a été célébrée le lundi 15 mars 1999 en l'église Notre-Dame-de-la-Miséricorde par l'abbé Réal Lévêque, accompagné du père Pierre Dumaine, l'abbé Gérald Michaud et l'abbé Marcel Chaput.

Les porteurs furent Lynne Ruest, Jean-Louis Roy, Claude Beauchemin, Elaine Beauchemin-Naske, Reginald Beauchemin et Marcel Laurendeau, tous petits-enfants. Les lectrices étaient six petites-fille, Rose-Marie Pilcic, Jacqueline Verville, Michèle Elias, Lynn Laurendeau, Martine Ruest, arrière-petite-fille portait la croix et dirigeait la procession. Jennifer et Michael Deakin, arrière-petits-enfants étaient servants tandis que les offrandes ont été recueillis par Lucille Deakin, Denis Beauchemin, Joseph Beauchemin et Jean-Louis Laurendeau, petits-enfants.

Un touchant hommage à grand-maman a été rendu par Réginald Beauchemin, petit-fils.

Les mots n'arrivent pas à exprimer la vive reconnaissance et le réconfort apporté par toutes les marques de sympathie, assistance aux funérailles, offrandes de messe, fleurs, cartes, appels, et dons à des œuvres de charité à la mémoire de notre chère disparue.

La direction des funérailles a été confiée aux Frères Leclaire.



Chronique RELIGIEUSE



Marie-Hélène Duval
Laïque

En regardant...

Je me trouvais l'autre jour dans un magasin dont je cherchais le comptoir de la caisse. J'ai d'abord aperçu la caissière et, ayant gardé mon regard tourné vers elle, je me dirigeais derrière le comptoir, plutôt que devant comme il se doit quand on est client. J'ai réalisé alors combien il est vrai que nous allons là où nous regardons.

Aujourd'hui, je regarde la Passion.

En regardant bien... je me sens déroutée par le lien qui existe entre la trahison de Judas et la mort de Jésus. Judas s'est senti responsable de «sauver» Jésus, de «sauver» Sa mission, croyant que Jésus s'y prenait mal et qu'il fallait rétablir les choses pour le mieux. Il pensait bien faire dans le fond. Son erreur a été de ne plus faire confiance à Jésus et de prendre les choses en mains. Il a cessé de servir.

En regardant mieux... je vois Jésus laver ses disciples. Jésus, l'envoyé du Père, qui a sûrement été tenté Lui aussi de laisser Son humanité prendre les choses en mains, de douter du bon jugement du Père et de se dire : «Moi, laver des pieds... J'aurais une bien meilleure idée...» Mais heureusement, totalement habité de l'Esprit, Il a continué à faire confiance au Père et à rester jusqu'au bout serviteur de la mission... Lui, le seul qui aurait pu prétendre au titre de maître... Et c'est ce qui Lui a permis de «réussir».

Je regarde encore... Jésus ne s'apitoie pas sur Lui-même. Ce qui ne signifie pas qu'Il n'est pas malheureux. Mais ce que Jésus vit est tellement au-delà de ce que ceux qui L'ont mis en croix peuvent saisir. Il sait tant de choses qu'eux ignorent et ne veulent pas savoir. Il aime et est détesté. Il vient sauver et on Le rejette. Il dit la vérité et on Le traite de menteur. Il est Dieu et on Le déshumanise. On se demande pourquoi Dieu n'intervient pas davantage, mais à chaque fois qu'Il le fait, on s'en débarrasse au plus vite parce que ce n'est pas comme on pensait... pas comme on voulait...

Je regarde et je pleure... Il savait pourtant que ça finirait ainsi... Le savoir est une chose, accepter de le vivre quand même en est une autre. C'est parce que Jésus nous a superbement aimé qu'Il a tant souffert. S'Il ne nous avait pas tant aimé, Il aurait pu en rire, Lui aussi, comme le mauvais larron, et se dire : «Qu'ils aillent tous au...». Il n'avait pas le coeur à rire, non pas parce qu'Il était en train de mourir, cela avait si peu d'importance... Il n'avait pas le coeur à rire parce que ceux qu'Il aimait, qu'Il aimait avec tant de perfection... préféraient autre chose que l'Amour.

Jésus aime. Il espère être aimé. Rien d'autre n'a d'importance à Ses yeux. S'il est venu vaincre le Mal, c'est seulement pour que nous puissions L'aimer. Ce n'est pas parce qu'Il nous voulait parfait! Qu'a-t-il à faire de notre perfection! C'est qu'Il voulait avec nous une relation... faites d'amour. Le miracle, c'est qu'Il désire cette relation avec nous... si peu digne de ce choix! Et le mal... c'est que nous la refusons.

Il laisse libre, Il appelle seulement. Il aime le premier. Il veut se faire connaître, se faire proche, mais dans sa vérité. Jésus ne trompe pas. Il ne se montre pas aux autres selon ce qu'eux désirent, mais selon ce qu'Il est. Il accueille l'autre comme il est. Il est patient, Il prend le temps qu'il faut. Il est patient, Il pardonne les impatiences. Il appelle, Il envoie, mais Il laisse toujours la place pour une réponse personnelle et libre. Il appelle, Il envoie, mais ne se laisse pas posséder... Jésus se donne, mais n'appartient à personne. La relation entre Jésus et «l'autre» est vraie et profonde, même si pour cela il faut y mettre le temps, risquer de perdre son temps, risquer de perdre. Jésus demande à ses disciples de l'amour en leur en donnant. «Faites comme Moi...»

Nous allons où nous regardons.

Si nous regardions tous vers Jésus, nous nous retrouverions tous ensemble, bien près les uns des autres, ne voyant plus dans l'autre que le regard amoureux de Jésus posé sur lui. Nous nous aimerions. Cela peut sembler utopique, et bien trop «facile»! Impatients que nous sommes de voir des résultats, nous nous empressons de les fabriquer en nous disant que content de nous, l'Esprit viendra les habiter... et nous donner raison...; que content de nous, l'Esprit viendra habiter notre... «création».

Nous «commençons» à l'envers. C'est nous qui sommes créés... «Commençons» par regarder dans la bonne direction... et nous prendrons la voie vers le Seul capable d'achever ce qu'Il a commencé. Ce n'est pas si facile de regarder là où on n'est pas vraiment sûrs de vouloir aller... Ce n'est pas facile de Regarder...

... surtout la Croix! Regardons au moins la Résurrection! Non, ce n'est pas si facile que ça...

COOPÉRATION INTERNATIONALE

De la pauvreté d'Haïti au paradis des Maldives

La vie, dirait Yolande LeGras, commence à 50 ans. Découvrez comment cette enseignante et mère de famille de Saint-Boniface est devenue coopérante internationale.

Anie CLOUTIER



Photo: Gracieuseté Yolande LeGras

Yolande LeGras portant une robe maldivienne en compagnie de ses élèves de l'école Hura.

Yolande LeGras a mené une vie, somme toute, assez pauvre en rebondissements... du moins, jusqu'à l'été de 1991, date où elle s'envole pour Haïti. L'enseignante et bibliothécaire au début de la cinquantaine était loin de se douter que ces deux mois passés à titre de coopérante internationale marqueraient pour elle le début d'une nouvelle vie.

Originaire de La Broquerie, Yolande LeGras a passé la majeure partie de sa vie adulte à Saint-Boniface. «Je m'intéresse depuis longtemps au développement international, indique-t-elle. Enfant, on recevait souvent la visite de missionnaires. J'avais beaucoup d'admiration pour leur travail. Je me savais choyée de vivre au Canada et je me disais que je devais peut-être redonner un peu aux autres. J'étais d'ailleurs membre de Développement et Paix ici, à Saint-Boniface. Je voulais aller en Afrique avec eux, mais ça n'a pas adonné. Alors, en 1991, j'ai posé ma candidature auprès d'une association d'enseignants pour un projet d'été et c'est comme ça que je me suis retrouvée en Haïti. Pour moi, c'était comme un vieux rêve qui se réalisait.»

Stationnée à Port-de-Paix puis Cap Haïtien, Yolande LeGras dit avoir été marquée par l'extrême pauvreté du pays. «Nous étions trois enseignants canadiens à loger dans un ancien hôtel converti en logement, raconte-t-elle. On n'avait ni eau, ni électricité. Les maisons des quartiers environnants n'étaient que des taudis. Et à l'époque, le pays traversait des troubles politiques. Des pneus brûlaient dans les rues et on entendait des coups de fusil. On entendait des cris dans la nuit. On n'a jamais su si c'était des cochons qu'on étranglait ou des cérémonies vaudous Par la suite, j'ai beaucoup voyagée en Inde et au Sri Lanka et je n'ai jamais vu de la pauvreté comme en Haïti.» Pas étonnant donc que deux des coopérants stationnés avec elle ont d'ailleurs choisi d'écourter leur séjour et de rentrer directement au pays.

«Je me suis donc retrouvée seule enseignante pour une classe de 44 adultes!, lance-t-elle. J'ai alors fait appel à notre chef de mission qui était, lui, stationné dans la capitale de Port-au-Prince. À deux enseignants, on a pu terminer notre contrat. Je suis restée longtemps sous le choc à mon retour à la maison. Mais je me suis dit qu'après tout, j'avais de la chance parce que moi au moins, je pouvais quitter cet enfer, retrouver à ma maison et mon emploi. Et puis, j'étais revenue en un seul morceau!»

L'année suivante, Yolande LeGras pose donc sa candidature auprès d'un autre organisme de développement international. «J'ai passé cet été là à Antigua, se souvient-elle. C'était le jour et la nuit d'avec Haïti. On avait l'électricité et on mangeait à notre faim.»

Ces séjours, qui varient de quelques semaines à quelques mois, satisfont de moins en mois Yolande LeGras. «Je voulais avoir le temps de suivre un projet jusqu'au bout, signale-t-elle. Et pour ça, je devais partir pour plus que deux mois pendant les vacances d'été. Alors, je me suis tournée vers l'organisme Volunteer Service Overseas (VSO). J'ai quitté définitivement mon emploi et je me suis débarrassée de tous mes meubles ainsi que ma voiture. Bien sûr, ça n'a pas été facile, mais ce voyage m'attirait plus que mes possessions matérielles. Ma première destination était le Cambodge, mais à cause des troubles politiques avec Pol Pot, ils ont préféré m'envoyer aux Îles Maldives... autant dire le paradis.»

VSO défraie le transport de ses coopérants, mais c'est le gouvernement d'accueil qui les loge et verse leur salaire. Ceux-ci sont payés selon les même barèmes que les résidants du pays d'accueil. «Un enseignant Maldivien reçoit en moyenne l'équivalent de 300 $ par mois, signale Yolande LeGras. Avec ça, j'en avais amplement assez pour manger. J'ai même pu me mettre un peu d'argent de côté ce qui m'a permis de visiter les Inde.»

Yolande LeGras a donc enseigné l'anglais pendant deux ans à l'école secondaire d' Addu, l'île la plus au sud de l'archipel des Maldives. «Ça m'a pris un an à m'habituer à la chaleur qui dépassait souvent les 30 °C, indique-t-elle. J'avais ma propre petite maison et j'étais donc autonome. Mais les gens ne comprenaient pas mon désir de vivre seule. Pour eux, la solitude est un grand malheur.»

Yolande LeGras a aussi dû s'adapter à la conception plus aléatoire temps qu'ont les Maldiviens. «Il arrivait aux professeurs de s'absenter de l'école sans même avertir la direction. Ils vivaient aussi en famille étendue et pouvaient aussi bien prendre congé pour s'occuper d'une grand-mère malade. Et j'ai même dû mettre à la porte des enseignants beaucoup trop autoritaires avec les enfants.»

Son contrat terminé, Yolande LeGras se préparait à revenir au pays lorsque le gérant d'une île touristique lui a offert un poste dans son école privée. Yolande LeGras accepte de relever le défi et passe un autre séjour de deux ans à enseigner l'anglais aux employés du centre de villégiature. «Ensuite, j'ai fais une autre année comme directrice d'une école de 320 élèves. Mais ce dernier contrat m'a épuisée.»

Vite remise, Yolande LeGras a soumis une nouvelle fois sa candidature en janvier 1999 et revient tout juste d'un séjour de deux mois à Sainte-Lucie dans les Caraïbes.

«Là, deux avenues me sont ouvertes: retourner à l'étranger ou m'acheter une maison. D'un côté, je ne sais pas si j'aurais la force physique pour accomplir un autre terme de deux ans. Mais de l'autre, je ne sais pas si je souhaite vraiment reprendre ma petite vie tranquille. Quand on s'habitue à vivre des choses extraordinaires, on y prend goût. Et puis, je devrais acheter de nouvelles casseroles, des meubles et des vêtements. Tout ce que je possède, ce sont des boîtes de souvenirs. J'ai beaucoup apprécié mon expérience. J'ai appris à vivre avec moins de choses matérielles et les gens que j'ai rencontrés valent plus que tout ce que je pourrais avoir laissé derrière. M'acheter une maison voudrait dire adieu à tout ça.»

Stephane Gosselin

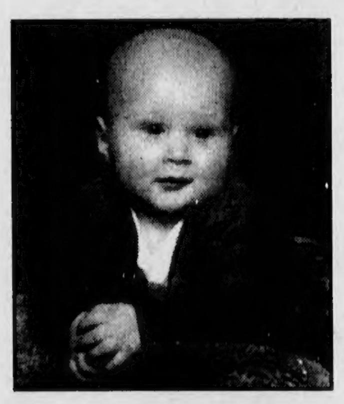


Bravo! Bravo!

Nous sommes fiers de toi, maintenant pompier.

Claude, Simone, Alain, Gina, p'tit Caleb et Lisa

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Zachary Richard Boyko. Je demeure à Saint-Boniface avec mes parents Jeff et Michelle (née Boily de La Broquerie) Boyko. Je suis né le 7 juin 1998 à l'Hôpital général Saint-Boniface.

Mes grands-parents sont Georges et Béatrice (Freynet) Boily de La Broquerie et Rudy et Margaret (Heckert) Boyko de Beauséjour.

Mon parrain est oncle Richard Boily du Parc Windsor et ma marraine est tante Brenda (Boyko) Dawsoon de Tyndall.

Un gros bonjour à toute ma famille à La Broquerie, Woodridge et Saint-Boniface.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (MB) R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957-0050
Télécopieur: (204) 957-0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

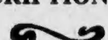
201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT
WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889-7298
et
POLO PARK VISION CENTRE
774-4111

SERVICES

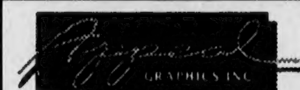


- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

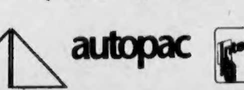
CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351


- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

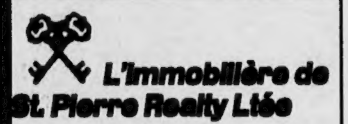
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Connelly
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES



Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Télephone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

CONFORTABLE
SOINS DE SANTÉ À DOMICILE
Incluant:
Compagnon · Entretien ménager · Petites réparations · Courses.
Appelez Michel au 231-4242.

Cet espace est à votre disposition!



Tanné de prêter votre journal à toute la famille?
Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO
BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Eugene Brokopiw, CA	Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP	Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE	James Doer, CA, CFP
Pamela Dupuis, CA	Lucien Guenette, CA
Travis Leppky, CA, CISA	Collin LeGall, CMA, CIP
Henri Magne, CA	Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA	Marc Rivard,CA

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.
Raymond Simard, président, B.A., B. Comm.
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Sainte-Anne's Food Town • *Sainte-Anne*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!
Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4